



**la**  
**cg**t FNSCBA

Janvier 2015

**59**

0.46 euro

Pour qu'un bâtiment  
sorte de terre ...  
... c'est un ouvrier, chaque jour  
que l'on enterre !!!

**La Com'**  
**féderale**  
**Spéciale**  
**CNF**

**27 janvier 2015**





**Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT**  
 263, rue de Paris, case 413 - 93514 - Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37  
 Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS - Conception et réalisation : Michèle BRAMARDI  
 Photos : Allaoua SAYAD - Imprimerie : Brunehaut

[www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)

Bienvenue à tous.

Je vous présente mes vœux de bonne année et bonne santé.

Nous mettons à votre disposition des tracts et des affiches en vue de **la journée d'action du 5 février**, dans neuf jours, afin de gagner le plus possible de participation.



**Philippe CHRISTMANN**





4



# Intervention

## de Serge PLECHOT

Mes camarades,

**Tout d'abord, à celles et ceux à qui je ne l'ai pas encore dit de vive voix, je souhaite ainsi qu'à leurs proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit aussi, surtout dans la période actuelle, une année de victoire sociale pour l'ensemble des salariés que nous représentons avec une CGT forte et unie.**

Après ces quelques mots, nous allons devoir revenir à nos gammes. Que signifie concrètement pour notre organisation la responsabilité qui nous a été confiée à toutes et tous après notre dernier Congrès du mois de juin à Clermont-Ferrand ?

Je sais que parmi vous, certains n'étaient pas là lors des prises de décisions sur nos orientations, qui sont claires et applicables par tous. D'autant que ces dernières ont été validées à une très large majorité de syndicats - pour ne pas dire à la quasi-unanimité - puisque les votes ont apporté un soutien de plus de 95 % sur ces documents.

Bien entendu, cela démontre aussi - et sans aucune prétention - que le travail accompli en amont de notre Congrès a payé et nous a permis - tout au moins aux collectifs de travail qui ont élaboré ces documents - une vision large des attentes de nos militants. Les quatre Forums, pour lesquels nous avons eu une forte participation sur des thèmes très différents, démontrent aussi l'attachement de nos militants à la défense des acquis et surtout la volonté que nous avons ensemble de gagner de nouveaux droits pour les salariés.

Cela m'amène à vous rappeler les principaux sujets dont nous avons débattu et sur lesquels portent les documents sur la vie syndicale, l'international, le revendicatif et les statuts fédéraux de nos relais, qui doivent être portés aujourd'hui à la connaissance du plus grand nombre.

Une Fédération n'est pas simplement une Commission Exécutive, pourtant instance dirigeante, le Bureau qui en est issu, son Secrétaire Général et l'Administrateur mais bien une équipe dont font partie tous les adhérents de l'organisation. D'ailleurs, le terme « *organisation* » montre bien que certains organisent mais que les décisions sont prises collectivement. Ceci étant dit, lorsqu'une décision est prise, elle s'applique à toutes et tous. Le débat, je le revendique, le défend mais il y a aussi un temps pour tout

et lorsque des décisions démocratiques sont actées, nous devons les défendre ensemble.

Il me semblait nécessaire, pour ne pas dire indispensable, de rappeler cela en ouverture de notre **Comité National Fédéral** qui est l'instance de débats et d'échanges entre nos Congrès.

Pour aller à l'essentiel, parmi vous, Secrétaires de relais, Membres de la Commission Exécutive, Représentants de l'UFR. Sont aussi pour la première fois présents et avec droit de vote, les Délégués Syndicaux Centraux.

Parmi ces derniers, certains ne sont pourtant pas là alors même que la décision du Congrès d'en faire des membres de droit de ce CNF avait vocation à leur faire partager les décisions et à les informer des initiatives ou de la politique que notre Fédération impulse dans l'intérêt de tous les travailleurs de nos secteurs. Je le regrette mais je ne vais pas non plus en faire le centre de mon intervention car ce n'est pas à ceux qui sont présents que cette remarque s'adresse.

Nous avons défini les priorités de nos actions en Congrès et plusieurs choses ont été abordées en juin en vue d'améliorer notre fonctionnement mais aussi pour que chacune et chacun puisse y apporter sa contribution, dans nos relais, son syndicat ou sa section syndicale, avec l'objectif de n'avoir qu'une seule CGT FNSCBA dans nos champs professionnels. Une seule CGT veut dire le respect de nos statuts, tant fédéraux que confédéraux, tant sur le mode d'intervention dans l'entreprise qu'au travers des institutions paritaires nationales ou régionales, professionnelles ou interprofessionnelles.

Il reste du travail.

De plus, et je tiens à le redire non pas pour dédouaner tel ou tel, depuis le mois d'octobre, la CGT est passée à côté de beaucoup de choses sauf sur un point : se faire vilipender par la presse, qui pourrait mieux nous aider mais préfère casser plutôt que donner les bonnes informations au commun des mortels.

Malgré cela, je crois que la période que nous venons de traverser sera bénéfique. Pourquoi ?

D'une part, beaucoup ont pris conscience que c'est UNIE et ENSEMBLE que la CGT est forte et que la politique actuelle, tout comme celle du passé ou à venir, a besoin de cette unité au sein de la CGT, >>>



5



que les statuts et décisions communes prises démocratiquement doivent être appliqués par tous, que nous tous ici, et plus encore les absents, devons travailler à améliorer la cohésion sociale à tous les niveaux. Nous n'y arriverons pas seuls. Oui, des choses sont gagnées dans les entreprises mais une victoire chez les uns doit être aussi l'assise sur laquelle les autres doivent s'appuyer.

Notre travail est celui-là :

- > la Protection Sociale,
- > le respect des Conventions Collectives,
- > l'amélioration des Conditions de Travail,
- > la défense du Droit par l'application du Code du Travail,
- > l'Activité Internationale pour amener nos homologues syndicalistes européens ou mondiaux à tirer vers une politique sociale, tâche que nous ne pourrons mettre en œuvre sans l'investissement de toutes et tous.

Plus encore, la bataille contre le détricotage du Code du Travail, la loi MACRON, les décisions politiques en matière de cotisations sociales et les aides aux entreprises sont nos objectifs et une de nos priorités.

Nos orientations sont en cohérence avec cet objectif. Lire, appliquer, mettre en œuvre, travailler en commun malgré les divergences - *et je ne parle pas de divergences d'idées mais sur la manière d'agir pour le bien commun* - sont une des difficultés que nous devons surmonter ensemble. Des exemples existent pourtant encore, soit en interne dans les entreprises, soit en territoire. Nous sommes des dirigeants et donc en capacité de passer au-dessus de cela si le débat nécessaire et indispensable est prôné partout. La fraternité et le respect de la personne et du militant permettent d'avancer. Il est incontestable que nous n'avons pas tous les mêmes appréciations de nos modes de fonctionnement.

Les statuts et les priorités définies en Congrès sont là pour être mis en œuvre collectivement. Je veux du débat. Seul et au travers des échanges, il doit nous faire avancer.

Mais la règle indéfectible et sur laquelle je ne transigerai pas et que je porterai tout le temps pendant lequel j'aurai votre confiance est celle-ci : parlons de ce qui ne va pas pour aller après sur ce qui doit être fait pour travailler ensemble.

Ayons tous à l'esprit que nos statuts sont communs donc applicables à tous les niveaux, que notre démarche revendicative n'est pas là pour diviser mais pour rassembler, que la CGT doit tout mettre en œuvre pour lutter contre la discrimination tant sociale que syndicale, qu'elle doit être porteuse de valeurs d'unité face au patronat rétrograde et enclin à détruire nos acquis et à privilégier la finance au détriment du social.

Vous êtes les maillons essentiels de cette unité car la diversité des Conventions Collectives de nos secteurs et la prédominance des PME et TPE dans nos activités exigent que ceux qui ont des moyens syndicaux aident les autres. Nos élus dans les grandes entreprises et les groupes peuvent, s'ils le décident, travailler dans nos relais pour apporter leur aide. Aujourd'hui, ce n'est pas encore le cas partout et partagé par tous. Je veux que cet état de fait soit amélioré.

Notre UFR (*nos anciens toujours présents et actifs*) propose d'intervenir partout pour parler de la continuité syndicale. Interpellez-les ! L'Union Fédérale des Cadres et Techniciens (UFICT), dont **Laurent TABBAGH** assure l'organisation, a besoin de bras pour travailler à fédérer cette population de salariés. Pourquoi, direz-vous ? Travailler avec l'UFICT est plus que prioritaire. En 2017, lors de la prochaine mesure de la représentativité syndicale, nous aurons besoin de cet électorat pour accentuer notre place de première organisation syndicale. Dans le public, malgré la période, le travail a été fait, et cela d'autant plus qu'il fallait aussi affronter la crise dans la CGT. Nous pouvons amener notre pierre à l'édifice et pour cela, dans nos groupes, nous avons le potentiel de réaliser cette avancée.

Je n'irai pas plus loin. La journée doit nous permettre de définir comment, ensemble, dans les entreprises, au travers de nos relais, par l'intervention des salariés, agir pour gagner.

Nous avons depuis juin dernier pris des initiatives bruyantes, fumantes, colorantes et pour certains trop cassantes mais pourtant nécessaires. Aujourd'hui, cela est fait. Mais pour aller plus loin, même si la négociation est une voie que nous ne pouvons ignorer, la mobilisation par l'action d'un grand nombre de salariés est encore une fois indispensable.

La journée du 5 février peut faire avancer nos revendications. Pour cela, malgré le peu de temps qu'il reste, je vous demande de relancer les élus et mandatés, les militants et les salariés, à participer à cette action. Tout le monde est concerné. Je ne peux me résigner à entendre dire que les salariés ne voient pas ce que ce type d'action peut leur apporter.

**« EMPLOI, SALAIRE, RETRAITE, PÉNIBILITÉ, PROTECTION SOCIALE » est notre slogan et, de fait, toutes et tous sont concernés.**

Parlez, argumentez en Assemblée du personnel mais ils doivent être en capacité de décider par eux-mêmes. Ce n'est pas nous qui gagnerons. Seulement tous ensemble, nous devons avancer.

Courage, nous ne nous résignerons pas.

Bon débat, et je le redis pour la dernière fois, respect, fraternité pour aboutir à l'unité et à la victoire. Nous devons prendre des décisions collectives pour les décliner partout.

Merci de votre attention.

**Serge PLECHOT**





## Sylvain MORENO<sup>1</sup>

Je reprends ce qu'a mis en avant **Serge PLECHOT**. Nous avons en effet besoin d'une CGT forte et unie. Mais son identité est un peu mise en difficulté entre la base et la tête et nous devons la retrouver pour être plus crédibles. Aujourd'hui, malheureusement, le patronat nous affaiblit par ce qu'il met en place. Nous devons limiter ce décalage en travaillant beaucoup plus les dossiers.

Je le vois au niveau de LAFARGE : bien que nous soyons dans un syndicat démocratique, si nous n'allons pas au bout du travail sur les dossiers que nous imposent les patrons, en les analysant pour prendre conscience des avantages et des inconvénients de leurs propositions, nous ne parviendrons pas à prendre une décision commune rationnelle. Et nous devons aussi mettre en avant et utiliser l'expérience de nos structures, de nos groupes et des unions.

Je trouve que la journée du 5 février est une bonne initiative qui aura de l'impact. Ne soyons pas déçus si nous n'atteignons pas l'objectif de 3 000 participants au nord et 3 000 au sud mais seulement 1 500. Nous aurons quand même organisé une bonne manifestation, que nous pourrions reproduire. Il s'agira du début d'une action qui en amènera d'autres et nous aurons gagné en identité et en crédibilité.

## Lionel CLAUSSE<sup>2</sup>

Jamais dans l'histoire sociale de ce pays, nous n'avons eu autant de matière suite à autant d'attaques contre tous nos acquis. Nous sommes porteurs de valeurs et nous devons développer toute notre activité et notre énergie pour les défendre.

Nous devons être porteurs et passeurs vis-à-vis des salariés, dont beaucoup ne s'occupent malheureusement plus du fait syndical ou du fait politique et il nous appartient de les réveiller.

Tel est l'enjeu de la journée du 5 février.

Nous devons leur faire comprendre qu'ils vont souffrir. Mais nous devons nous donner les moyens de notre ambition. 1 500 participants d'un côté et de l'autre ne seraient pas une réussite.

Notre Fédération a les moyens d'atteindre ses ambitions : 3 000 au nord et 3 000 au sud. Il nous reste une semaine pour faire notre travail. Faire venir trois copains n'est pas grand-chose et il nous appartient de nous y engager.

## Philippe CHRISTMANN

Nous avons de quoi discuter dans le rapport de **Serge PLECHOT** sur la préparation de la journée du 5 février. Il s'agit bien d'une journée d'action et de grève. Tous les élus mandatés doivent être sur le terrain de la lutte. Nos revendications portent sur les travailleurs détachés et la pénibilité. Je vous invite à parler des difficultés que vous rencontrez et, à six mois du Congrès, des décisions qui ont été prises. Nous devons être tous en phase avec les décisions actées au Congrès.

## Stéphane BOURMAUD

Je me joins à ce qui vient d'être dit. Nous connaissons un décalage entre les valeurs que nous défendons et notre représentativité syndicale, telle qu'elle s'exprime dans les urnes. Je vois aussi un décalage entre le quotidien des salariés, le « service » syndical qu'ils attendent et le fait de porter les valeurs de la CGT. A ADOMA, nous menons le combat contre une privatisation galopante et un groupe qui veut nous avaler en défendant les valeurs du logement social. Les travailleurs ne voient que les acquis au sein des syndicats et du comité d'entreprise.

## Jean-Pascal FRANÇOIS

Vous avez tous sur la table un portfolio de dessins de BABOUSE, réalisés lors de notre Congrès. Je pense qu'il tombe bien en cette période et qu'il s'agit de notre manière de nous joindre au combat en faveur de la liberté d'expression.

Vous voyez tous les affiches et avez dû les recevoir chez vous. Elles plaisent, comme en témoignent des retours de personnes extérieures à notre Fédération. Comme le dernier Aplomb concernant les IPD et IGD spécifiques au BTP, ce sont des éléments de communication et non de collection, destinés à être mis sur les chantiers et les panneaux d'affichage. Je me rends trop souvent compte que nos affiches restent dans les cartons. Venez me dire si jamais nous étions en déphasage avec vos attentes et si vous avez des idées à partager sur la manière dont nous devons communiquer.

La CGT vit des moments difficiles en termes de rassemblement et de mise en œuvre de nos revendications. Nous le voyons au débat sur la loi MACRON. De plus, la CGT confédérale n'offre pas un très beau spectacle en termes de démocratie mais cela donne la possibilité de parler de

problèmes qui sont en général occultés. Ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts. Nous devons débattre malgré les difficultés. Le pire est de voir des Fédérations ne rien faire par peur de ne pas y parvenir.

Nous devons revenir à la base de l'activité syndicale, notamment :

- > revenir aux pratiques de terrain ;
- > débattre avec les salariés et les syndiqués, ce qui est difficile et nous en perdons l'habitude ;
- > veiller à l'organisation, sur laquelle nous sommes en progrès, même si nous pouvons regretter de n'être que 20 000 sur deux millions ;
- > relancer une politique de formation syndicale en la mettant à la disposition des nouveaux syndiqués et des nouveaux salariés, dans un souci de renouvellement.

Nous devons croire à l'avenir et apporter de l'espoir aux salariés.





10



3

### Roland BRUN <sup>3</sup>

Pour l'action du 5 février sur le Méthanier, sur ITER, nous ne devons pas nous contenter du moins au moment où les acquis des luttes de nos anciens partent en fumée. Pour motiver les camarades à venir, nous pouvons leur annoncer qu'ils pourront dire qu'ils étaient de cette lutte pour le respect de l'humain et des acquis sociaux des travailleurs.

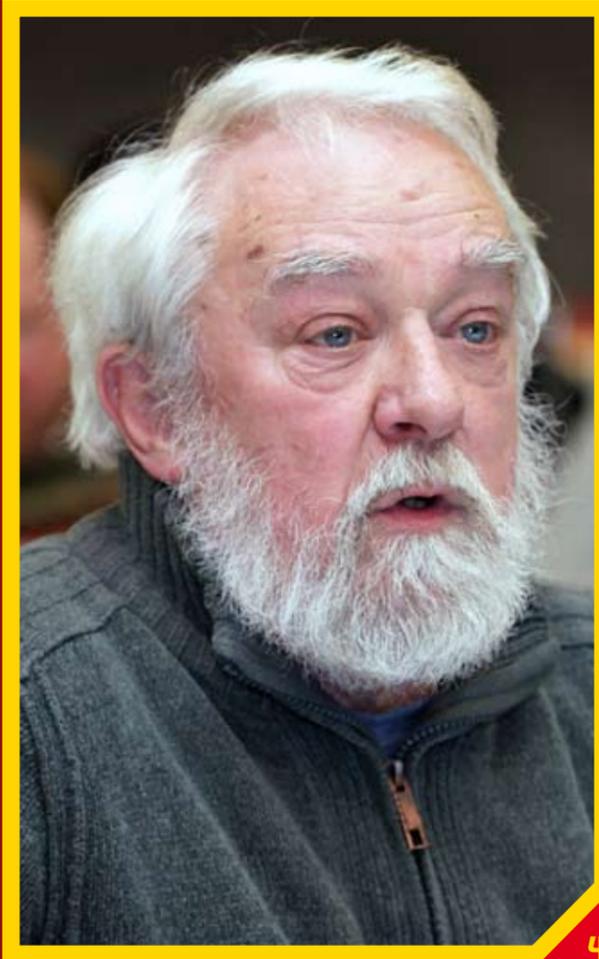
### René DE FROMENT <sup>4</sup>

Je commencerai mon intervention par la situation interne. Notre USCBA n'a apparemment pas perdu d'adhérents. Pourtant, la plupart de nos militants ont été révoltés de la manière dont les médias, aux ordres du gouvernement, ont traité cette affaire, bien moins grave que l'affaire BYGMALION, les salaires des entreprises du CAC 40 ou le scandale fiscal de RADIALL, l'entreprise de la famille GATTAZ, dans le but évident de discréditer la CGT. Ils ont été humiliés, car cette campagne n'a été possible qu'à cause de dysfonctionnements et de fautes. La CGT, qui ne vit que grâce au dévouement et à l'abnégation des militants, a donné une image salie d'elle-même et la Fédération a eu raison de demander la démission de **Thierry LEPAON**. Enfin, je suis inquiet parce que je ne voudrais pas que des médiocres, plus occupés de l'avancement de leur carrière que de celui de la CGT et des acquis des salariés, dirigent la CGT. J'espère que ces inquiétudes sont infondées et que la CGT restera en possession de ses adhérents et militants. Le dernier CCN me donne des raisons d'espérer.

Mais revenons à l'essentiel : nos objectifs revendicatifs et les rapports de force. Nous pouvons monter sur des tabourets dans nos réunions internes en nous pensant les plus forts et en nous exhortant à la lutte, je ne vois pas d'engouement massif et irrésistible des salariés avec nous dans les actions ou les élections. Je crains que les prochaines élections de représentativité ne placent la CFDT devant la CGT et je n'ose imaginer le déferlement médiatique qui accompagnerait cette nouvelle, sans engouement des salariés pour le syndicat, la CFDT, qui a le plus soutenu l'action d'un gouvernement impopulaire.

Il nous appartient, à nous militants ici présents, de recréer la dynamique de la confiance des salariés.

Comme l'a précisé notre dernier Congrès, nous devons retisser les liens avec le salariat dans son ensemble : les jeunes, les ETAM cadres, les salariés des petites entreprises ... Nous devons montrer que nous sommes effica-



4

ces pour résister aux attaques du patronat et obtenir de nouveaux droits. Le message de la CGT pour les droits des délégués dans l'artisanat n'a pas été audible dans les dernières négociations. Nous plonger dans l'isolement est le rêve de nos adversaires. Un camarade du commerce me disait hier, lors d'une manifestation contre la loi MACRON, que nous devrions élargir ce combat à d'autres, associations sportives et de quartiers qui seront percutées par le travail du dimanche.

Notre Fédération a obtenu l'application des décrets sur la pénibilité. Nous devons dire que le peu qui est accordé est le résultat de nos luttes depuis plus de dix ans. Il est à la hauteur du rapport de forces que nous avons créé : très insuffisant. Mais sans rapport de forces pour le faire appliquer, comment l'aurons-nous pour gagner plus, gagner toutes nos revendications sur la pénibilité ?

Les principales mesures concernant le BTP sont applicables dans un an mais ceux qui travaillent en posté sont concernés dès à présent. Nous devons mettre dès maintenant à la Fédération nos équipes et nos militants en ordre de bataille. Nous devons ensemble élaborer les stratégies au niveau des entreprises et de l'USCBA. Il serait un véritable signe de reconnaissance de l'efficacité de la CGT et de son utilité que sa présence permette partout d'acquérir des trimestres de pénibilité. Si vous tapez « *pénibilité* » sur Google Image, vous obtenez des images de chantier. Pas de complication : tout travail sur chantier ou en atelier est pénible tous les jours. Nous devons obtenir les quatre points par an et pas un trimestre de pénibilité ne doit nous manquer. Nous devons mener une vraie campagne auprès des salariés de nos professions pour porter la revendication. Pourquoi la Fédération ne sortirait-elle pas un agenda pour que des centaines de milliers de salariés cochent les jours où ils sont confrontés à la pénibilité ? Nous devons gagner cette bataille et prendre les moyens nécessaires, y compris juridiques, pour les salariés de l'artisanat, au niveau des départements.

En un mot, dans cette période difficile, il ne sert à rien de remettre la faute de nos échecs sur quiconque. Il revient à chacun d'entre nous, militants du quotidien, de repartir aujourd'hui avec l'ambition de rencontrer les salariés et de leur proposer du concret pour résister et gagner ensemble.

Je terminerai mon intervention en évoquant la très belle lutte des salariés de l'incinérateur de Clermont-Ferrand au moment des fêtes de Noël contre leur employeur VERNEA-NOVERGIE du groupe SITA-SUEZ. Je vous invite à aller prochainement sur le site de la Fédération voir le compte rendu du conflit et les vidéos qui l'accompagnent.



17 jours de grève qui se terminent pour les salariés avec un sentiment de victoire, ce n'est pas commun dans la période actuelle. Cela n'a été possible qu'avec le soutien extérieur de la CGT. Les salariés du site ne seront jamais plus comme avant. Nous avons fait une dizaine de cartes et cela nous permet de garder espoir.

Pour finir sur une note moins joyeuse, nous sommes pour le 5 février bien en deçà de l'objectif un peu irréaliste qui nous avait été assigné avec seulement 50 salariés inscrits.

### Michel ROQUES <sup>5</sup>

**Le 5 février sera ce que nous en ferons.** Beaucoup de choses se cachent derrière la pénibilité et les travailleurs détachés. Il s'agit de salariés exploités qui travaillent pour 2 € de l'heure. Cela améliore bien sûr leur quotidien mais en remettant en cause tous nos avantages, comme dans le passé avec les travailleurs intérimaires, quand nous nous sommes aperçus que nos entreprises accueilleraient plus d'intérimaires que de salariés pérennes et qu'ils n'arrêtaient pas les jours d'action.

L'intérim a permis aux directions de baisser les salaires et nos avantages. Aujourd'hui, les directions remettent tout en cause, nos avantages, nos acquis et nos moyens de défense, >>>



11



12



5

comme les Conseils de Prud'hommes pour que nous n'ayons plus d'outils pour nous défendre devant les Tribunaux. L'ANI et la loi MACRON remettent tout en cause, en attendant la prochaine loi qui nous prendra le peu qu'il nous restera.

**Le 5 février**, je souhaiterais un million de manifestants d'un côté et un million de l'autre. Au-delà des travailleurs de la Construction, tous les salariés du pays sont victimes de ce genre de choses. Nous ne ferons pas la révolution le 5 février mais nous pouvons donner envie aux salariés de lutter dans leur entreprise.

Les patrons ne nous ont jamais rien donné sans la lutte. Ils ne sont jamais venus pour nous proposer de nous donner quelque chose. Faisons de notre mieux.

**Faisons du 5 février le mieux que nous pourrons et donnons envie aux autres de continuer à lutter pour garantir nos acquis, pour que nos enfants aient le peu qui nous reste et pour améliorer la situation si nous le pouvons.**



6

### Hadj HADDJERI <sup>6</sup>

Je ne suis qu'un petit délégué. Je n'ai pas demandé à être délégué syndical car il ne sert à rien d'avoir 50 mandats pour être partout sans rien faire chez soi.

La CGT est salie mais elle l'est de notre faute. Nous avons montré cette image. Aujourd'hui, nous prenons 50 mandats et, sans regarder personne en particulier, combien avons-nous chacun de syndiqués ? Etre représentant fédéral est bien mais l'être en laissant sa région à l'abandon est grave.

Si tous les délégués mandatés ou suppléants étaient présents le 5 février, je suis sûr que nous serions plus de 3 000. Mais aujourd'hui, des camarades sont attaqués, harcelés et traduits en justice et nous ne les aidons pas. Je ne généralise pas. Tant mieux pour qui le prend pour lui. Les grandes sociétés comme VINCI, EIFFAGE, SPIE ou LAFARGE ont les dents longues mais, dans le passé, les vieux de la CGT savaient ce qui allait se passer. Aujourd'hui, nous ne le savons plus et nous sommes perdus dès que nous avons le bébé en main. Le Bâtiment va très mal. Mais regardons-nous dans les yeux. Nous ne sommes pas là pour pleurer pour les délégués attaqués. Tant pis, cela les

réveille, les rend hommes. Etre attaqué empêche de grossir. Nous devons réfléchir à un syndicat de combat et faire revenir tous les retraités et les acquis qu'ils ont obtenus et que nous sommes en train de perdre.

Réveillons-nous ! Le feu et le GIGN me manquent et j'espère qu'ils seront là le 5 février. Nous devons nous retrouver les manches et cesser de faire des réunions pour des réunions. Nous sommes nombreux aujourd'hui. Toutes les régions sont-elles représentées ? J'espère que nous sommes venus pour préparer le 5 février et pas pour pleurer sur ceux qui sont matraqués, traduits en justice et seront licenciés. A Bordeaux, la direction d'EIFFAGE était située au-dessus de Pôle Emploi. Je pense que toutes nos sociétés envisagent de faire de même.

### Philippe CHRISTMANN

La préparation du 5 février est importante mais n'oublions pas nos décisions de Congrès.

### Germain HOUILLER <sup>7</sup>

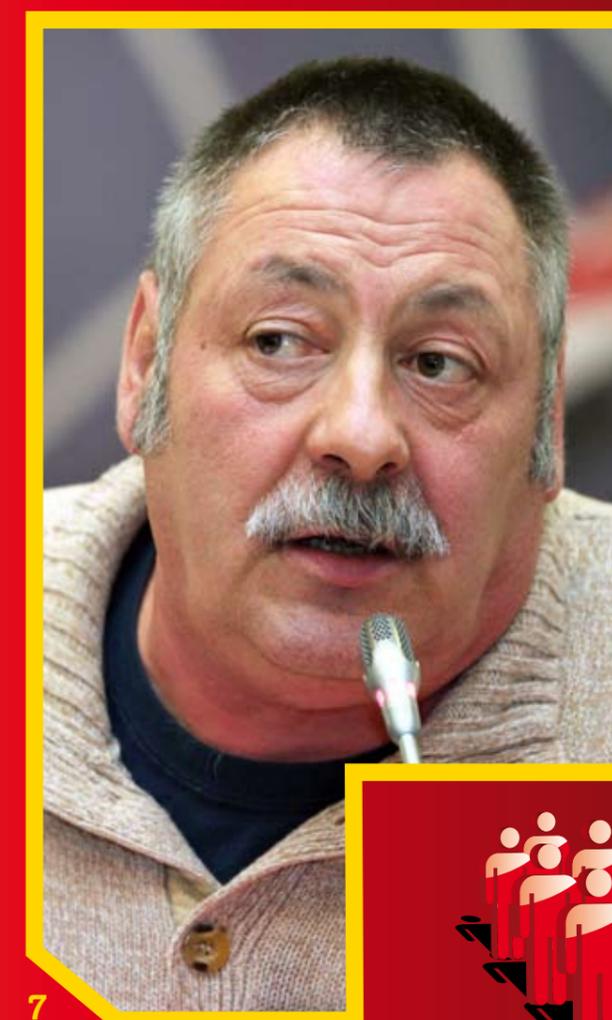
La mobilisation pour le 5 février n'est pas facile mais l'a-t-elle jamais été ? Nous devons aller rencontrer les syndiqués. La mobilisation doit être permanente par l'intermédiaire des réunions de syndicat. Mais les élus et mandatés doivent se mobiliser et aller chercher les salariés pour que nous soyons nombreux le 5 février. Nous avons des arguments. Dans nos structures, les jeunes nous interpellent en nous disant qu'ils en ont assez des manifs « traîne-savates » autour du village ou de la ville. Nous les mettons au pied du mur avec cette action coup-de-poing. Ils ne pourront pas nous reprocher de ne rien faire. Nous avons déjà mené ce genre d'action en mai à Dunkerque. Agissons ! La mobilisation est un tout. Elle exige de veiller dans nos structures à ce que nos syndicats organisent au moins une réunion annuelle, un minimum de formation et d'aller avec eux sur le terrain.

Je ne parlerai pas à la place des camarades du Calvados mais nous menons depuis quelques mois une action sur l'entreprise LAINE. Nous connaissons le résultat mais l'action syndicale crée des liens qui permettent d'avancer sur le terrain. Un manque de concrétisation en matière de résultats dans nos actions peut nous être reproché. Nous n'avons pas toujours l'impression que nos actions vont payer, comme celle de Paris l'année dernière. Les élus et les syndiqués n'ont pas toujours le retour de l'action. Par ailleurs, les négociations sur les salaires sont très dures. Il est difficile de négocier et mobiliser.

### Serge LEVEZIEL

Nous sommes allés distribuer des tracts au Terminal Méthanier. Après un début difficile à l'entrée au premier poste de garde, nous avons eu ensuite un bon accueil des salariés. En multipliant les mouvements, nous sommes parvenus à acquérir le droit d'aller jusqu'au deuxième poste de garde, à l'entrée du chantier. A la suite de ces actions, la CGT a obtenu un local pour assurer une permanence sur le site, juste devant les cantines. Nous avons commencé les permanences le 15 janvier.

Nous sommes très bien reçus sur le site mais les salariés parlent rarement français. J'ai eu un contact avec un camarade du site qui avait des problèmes de fiches de paie et réussi à avoir des informations. La restauration est correcte en quantité et qualité mais d'autres salariés arrivent sur le site en bus, sans aucun contact avec les collègues. Ils ont interdiction d'aller à la cantine et mangent de leur côté. >>>



7



13



14



8

Une grosse marmite de soupe, un morceau de pain, une pomme et une boisson leur sont livrés, et ce depuis leur arrivée sur le chantier, il y a un an ou un an et demi. Nous ne savons pas comment ils sont logés, apparemment sur des terrains de camping. Nous vérifierons s'ils le sont dans de bonnes conditions. Nous ne connaissons ni leurs contrats de travail ni leurs fiches de paie.

Il est important de réussir le 5 février pour faire comprendre aux salariés qu'ils ont des droits, dont celui de vivre dignement sur le territoire français avec les mêmes droits que nous, pour eux et leur famille, mais aussi pour notre fierté de faire valoir les droits de chacune et chacun sur le territoire français. Que ce soit ITER ou le Terminal Méthanier, nous sommes tous concernés. N'hésitez donc pas à mobiliser. Nous n'avons pas de temps à perdre. Nous devons absolument réussir la journée du 5 février.

### Joël ELLEN<sup>8</sup>

La priorité essentielle est d'avoir une seule CGT FNSCBA. Nous devons mettre à profit la période de turbulence, malgré l'inquiétude de René DE FROMENT, que je partage. Nous nous y employons à notre niveau. La Confédération est composée de diverses Fédérations et nous devons porter le débat dans notre CEF et dans nos syndicats. Nous devons donner les éléments aux syndiqués. Pour ma part, je fournis des éléments aux syndicats et aux salariés et je constate que la CGT est jugée en premier lieu à l'aune des militants connus. Cela ne signifie pas que nous pouvons balayer d'un revers de main ce qui se passe dans notre dos.

Pour avoir une seule CGT, nous devons revenir à nos fondamentaux, ce qui ne signifie pas l'âge de pierre mais demande de se concentrer sur notre idéologie de projet de société avec l'être humain au centre. Les richesses produites doivent être au service de la société et pas de quelques-uns. Il s'agit de combat et de lutte de classes.

Nous avons pour cela des outils définis lors de nos Congrès, notamment dans nos résolutions issues du Congrès de notre Fédération en juin 2014, et chacun doit s'imprégner des documents contenus dans les pochettes et les faire vivre.

Le 5 février, jour de grève proposé par la direction fédérale, ne prend pas à la hauteur que nous nous étions fixée. Pourquoi ? Les membres de la Commission Exécutive Fédérale sont-ils des illuminés ? Nos sections syndicales sont-elles convaincues de la nécessité de cette journée de grève ? Ont-elles eu les informations par les relais fédéraux, c'est-à-dire les US et les UR ? J'en ai assez d'en-

tendre parler du « haut » et du « bas » de la CGT. Je ne vois qu'une CGT organisée, qui doit tenir compte des syndiqués mais faire en sorte que cela fonctionne, sans haut ni bas. Les militants et les délégués syndicaux qui ont cette vision de la CGT se trompent. Nous devons nous battre non pas contre le Dumping Social et la précarité mais pour l'emploi stable, pour de meilleures conditions de travail, pour de meilleurs salaires, etc., avec tous les salariés.

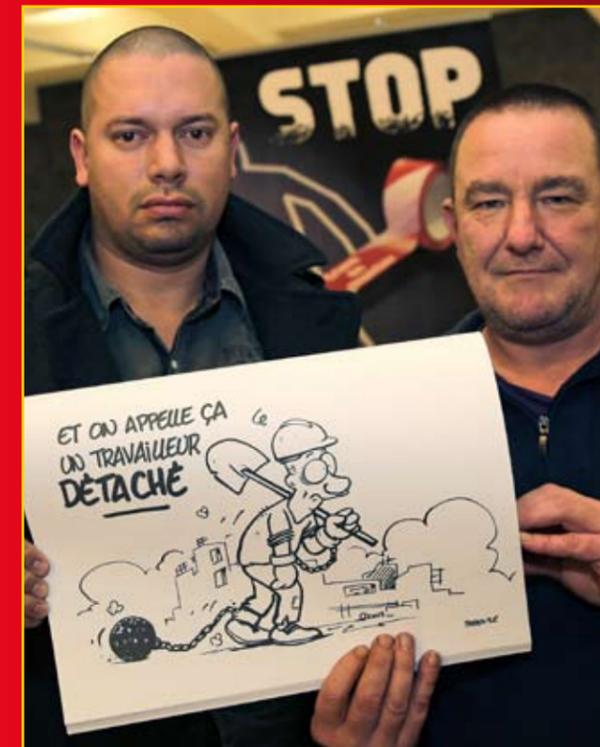
Nous avons donc besoin de syndicats organisés avec tous les salariés, quels qu'ils soient :

- > Ouvriers,
- > ETAM,
- > Cadres,
- > en CDI, précaires,
- > Intérimaires,
- > Sous-traitants,
- > Hommes,
- > Femmes ...

Une CGT pour tous nécessite des syndicats d'entreprise pour tous.

### Laetitia ANGELI<sup>9</sup>

Je commencerai mon intervention par ce qui s'est passé au niveau confédéral et nous a tous chamboulés. Cela s'est passé sur un temps restreint et nous avons dû rapidement faire des Assemblées Générales pour que les camarades syndiqués puissent prendre position sur les dysfonctionnements, l'appartement, etc. Nous avons été écœurés et dégoûtés. Les copains se sont exprimés en faisant fonctionner le syndicat. Ils ont rédigé une motion qu'ils ont envoyée à la Fédération et à leur Union Départementale pour qu'elles portent leur position. Nous nous sommes rendu compte que de nombreux camarades ne savaient pas comment fonctionnent les structures de la CGT : la CCN, les Congrès, l'élection des délégués et cela a été l'occasion d'en discuter avec eux. Lors de notre Conférence de l'USCBA, qui a duré deux jours et demi, est intervenu le Secrétaire de l'UD et nous avons exprimé des besoins de formation, notamment d'accueil pour approfondir le fonctionnement de la CGT, la manière dont il est possible de s'y exprimer et comment fonctionne un syndicat. Nous sommes tous responsables de la décomposition actuelle de la CGT car l'article 21 de nos statuts prévoit toujours le fédéralisme, qui permet à chaque syndicat de s'impliquer et de faire porter sa voix auprès de la Fédération, de l'Union Syndicale et des structures.



9



15



16



Pour le 5 février, nous sommes 60 au niveau de l'USCBA de Haute-Garonne. Nous avons loué un autobus de 79 places et nous essayons encore de le remplir. Mon avis personnel, sans mandat, au sujet de l'action du 5 février est que ces revendications sont importantes mais que la multiplication des luttes dans nos entreprises fait que de nombreux camarades préféreraient débrayer localement, sans faire six heures de bus pour aller manifester à ITER. L'absence d'actions locales et la concentration sur deux sites ont été un frein.

Dans le cadre de la préparation, nous avons reçu un tract avec des courriers de **Serge PLECHOT** et de **Philippe CHRISTMANN**. L'appel à la grève était explicite dans les courriers mais pas dans la première mouture des tracts, ce qui a compliqué les tournées syndicales et l'organisation des débrayages. Nous avons aussi trouvé regrettable l'absence de paragraphe sur la loi MACRON ou la remise en cause des seuils sociaux. Nous courons toujours derrière l'actualité. Un camarade nous demandait de travailler les dossiers, de les analyser et de les porter à la connaissance des structures. Nous avons autrefois des brochures d'analyse économique et nous avons maintenant l'impression qu'il est nécessaire de redécouvrir le fil à couper le beurre pour sortir des tracts ou porter de la réflexion dans les réunions et les Assemblées Générales afin que les camarades puissent se positionner et rédiger des tracts par eux-mêmes.

### Philippe CHRISTMANN

Je précise que le second tract portait bien un appel à la grève et à l'action. Dans toutes les publications envoyées par la Fédération, nous avons clairement précisé qu'aucune réunion ne pouvait se tenir le 5 février.

### Maud DENIS <sup>10</sup>

Depuis plusieurs semaines, la CGT est dans la tourmente. Un grand nombre de militants ont été déçus, dépités, écœurés. Nous ne pouvons rester attentistes. Nous devons agir pour redonner toute sa crédibilité à notre CGT, celle qui défend les salariés face au patronat et aux mesures drastiques du gouvernement. Nous devons nous réunir en ordre de marche pour montrer que nous sommes là, que nous ne sommes pas morts et que nous avons cette force interne qui nous pousse à nous mobiliser et à mobiliser. Nous sommes conscients qu'il n'est pas facile de rassembler et de convaincre mais nous ne devons pas

baïsser les bras. Nous devons trouver des arguments et des moyens de mieux rassembler. La perte de nos acquis, la baisse de notre niveau de vie, la diminution de nos retraites, la pénibilité de nos conditions de travail, la remise en cause de la protection sociale, entre autres, sont autant d'exemples qui doivent nous faire réagir.

Camarades, trouvons les moyens et les mots pour rassembler et retrouvons-nous forts et nombreux le 5 février sur les deux chantiers du nord et du sud de la France.

### Jean-Louis KOZIK <sup>11</sup>

Je voudrais revenir sur le combat de l'entreprise de peinture LAINE. Il y a encore quelques mois, en juillet, nous n'avions pas de présence syndicale. L'entreprise était en redressement judiciaire. Nous avons été contactés deux mois avant la liquidation, ce qui était un peu tard pour mener la bataille de l'emploi. Mais le camarade est venu avec un dossier montrant des malversations de l'employeur, dont des fausses factures. Ce patron-voyou avait fait des travaux dans ses propriétés et les facturait à des clients de son fichier clients, sans envoyer les factures. A la fin de l'année, il demandait à son comptable des avoirs sur ces factures pour non-conformité à la réception du chantier. Les détournements se montent en 2012 à 200 000 €. Les salariés avaient la volonté de s'organiser autour de la CGT et à la réunion d'information que nous avons organisée, 38 salariés sur 84 étaient présents, soit 40 % de l'entreprise. Ils ont décidé de la création de la section syndicale CGT LAINE avec 25 adhésions dès le premier soir. La liquidation prononcée le 29 octobre a été le déclenchement de la lutte des salariés. Ils ont décidé ce jour-là d'occuper en permanence l'entreprise sur la base du volontariat, sans tour de rôle imposé. Nous en sommes aujourd'hui à 37 adhérents, dont le Directeur Administratif de l'entreprise, ce qui est pour moi un signal fort. Il était dans les premiers à venir nous voir avec un discours peu en faveur de la CGT et, en l'espace de quelques mois, en voyant le travail fourni et notre solidarité, il a fini par prendre sa carte. L'occupation a surtout été un combat pour la dignité. Les salariés voulaient que la procédure de licenciement se fasse en bonne et due forme, ce qui fut le cas, et éviter le pillage des stocks de l'entreprise, le patron ayant toujours une société dans le département voisin, qui a récupéré quelques chantiers que LAINE aurait pu réaliser. Le commissaire-priseur a fait l'inventaire de tous les stocks et indiqué que l'occupation était positive pour lui, qui craignait que des stocks disparaissent. Enfin, l'enquête judiciaire a démarré, car nous porterons ce dossier au pénal.



11

Pour y parvenir, j'ai un peu inquiété un représentant des Renseignements Généraux en lui laissant croire que nous diffuserions nos informations à la presse si nécessaire. Finalement, le patron a été auditionné sept heures par le SRPJ. Nous nous sommes rendus compte que le dossier dérange. Le procureur à qui nous avons remis le dossier le 15 octobre lors d'une audience du Tribunal de Commerce, a dit démarrer l'enquête mais a transmis un dossier qui représente la moitié de celui que nous lui avons fourni. Le procureur fait aussi de la dissimulation de preuves. Je pense que des personnes importantes sont impliquées. Le combat est désormais achevé, ses trois objectifs ayant été atteints, et nous avons organisé une belle soirée fraternelle. Les camarades ont géré le nettoyage des locaux et ont fait venir un huissier pour qu'il constate leur bon état. Cette section syndicale doit-elle vivre, maintenant que l'entreprise est morte ? Nous avons le projet de maintenir la vie syndicale avec une rencontre mensuelle. Un contact très fort s'est créé entre des salariés qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas, ne se croisant que le matin au moment de remplir le camion et de partir sur les chantiers. Ils se sont découverts pendant ces trois mois d'aventure très forte. Cette section ne sera pas fantôme. Elle vivra bien. Nous les réunirons. Je tiens en tout cas à les féliciter. Mener un combat comme celui-ci pendant trois mois avec un tel état d'esprit, pour des gens qui étaient loin des structures syndicales il y a encore quelques mois, fait chaud à mon cœur de militant et je suis fier et heureux d'avoir partagé ce moment de lutte avec eux.



17



10



18



12

## Olivier LAMBERT DESGRANGES <sup>12</sup>

Pour que le 5 février fonctionne, nos élus et mandatés doivent être présents. Mais hélas aujourd'hui, je voudrais savoir combien il existe de délégués centraux en France dans la Fédération et combien sont présents aujourd'hui alors que le CNF leur est ouvert ? Chez INEO, nous avons deux délégués syndicaux centraux et aucun n'est présent. Ils sont pourtant prévenus par écrit par la Fédération. Ils ne sont pas intéressés par un déplacement sur les chantiers le 5 février. Pour nous, INEO tertiaire, cinq élus sur dix viendront, ce qui n'est apparemment pas trop mal. J'aurais souhaité avoir les dix mais je n'y suis pas parvenu.

Nous constatons un manque de formation syndicale pour beaucoup d'entre nous. L'accueil et le niveau 1 ne sont pour certains toujours pas effectués, ce qui m'inquiète car s'y trouvent l'historique de la CGT et son fonctionnement. Comment ceux qui, comme nous aujourd'hui, seront amenés à prendre des décisions et des positions, le feront-ils sans ces informations ? L'IHS fait pourtant de beaux documents malheureusement peu utilisés.

J'interviendrai de nouveau sur les raisons de la sous-traitance et des travailleurs low cost, ainsi que sur les problèmes internes de la CGT qui ne nous empêchent pas autant de syndiquer qu'on veut nous le faire croire. Si nous sommes convaincus et faisons des plans de syndicalisation, nous pouvons y arriver. Mais cela ne se fera pas en cinq minutes.

## Serge PLECHOT <sup>12</sup>

Je fais un court point d'étape. J'ai noté dans quelques interventions « retisser les liens avec les salariés ». Je pense cela indispensable.

Vous savez que nous avons mis en place un **Info Luttes**. Faites remonter les informations à la Fédération à :

[jean-pascal.françois@orange.fr](mailto:jean-pascal.françois@orange.fr)

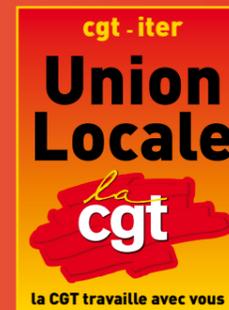
Nous ferons sur le site une communication mensuelle sur toutes les luttes, gagnées ou perdues. Nous démontrerons que nous sommes une organisation de lutte.

J'ai entendu évoquer le « respect de l'humain ». Le respect des Conventions Collectives, du droit du travailleur, de la démocratie revient au respect de l'humain.

La presse nous appelle tous les jours pour connaître notre position sur les salariés détachés. Le gouvernement et le

13

patronat prétendent que la mise en place de la carte professionnelle règlera tout. Mais ce n'est pas le cas. Parlons des salariés détachés et de **nos actions au Terminal Méthanier et à ITER** et ils auront du mal à nous bloquer, grâce à la communication de presse. Nous avons 150 noms, adresses et contacts de presse. Nous devons mettre la CGT en avant.



L'ordre du jour du CCN, mardi et mercredi prochains, portera sur les salariés migrants, même si nous répétons à la Confédération que ce terme ne nous convient pas, la directive sur le détachement étant signée et applicable. Je porterai cet avis aussi au CCN.

Une réunion de la Commission Exécutive Confédérale traitera jeudi prochain des problèmes confédéraux. Nous devrions en sortir avec une liste de noms qui sera mise au vote du CCN de mardi et mercredi prochains pour composer une direction confédérale qui doit nous amener à préparer le 51<sup>e</sup> Congrès de la CGT confédérale en mars 2016.

**Philippe MARTINEZ** devrait être mardi soir élu Secrétaire Général de la Confédération et 17 noms composeraient une direction « équilibrée » - je trouve le terme inapproprié - qui doit nous amener à bien préparer le 51<sup>e</sup> Congrès. L'idée d'un Congrès extraordinaire, que j'ai eu mandat de défendre auprès du CCN, est clairement abandonnée car il est inutile d'en tenir un dans six mois si ces affaires ne sont pas réglées, la politique de la CGT redéfinie dans un travail commun et uni, avec une CGT forte médiatiquement en avant. En octobre, nous n'avons entendu parler que de la CFDT et de FO alors que nous sommes la première organisation syndicale et que nous devons le porter. Nous devons donc proposer jeudi soir une liste au CCN pour assurer une direction provisoire et repartir à zéro en mars 2016. Nous vous la communiquerons par mail. Le fédéral aura une position à prendre et un mandat à me donner avec des délais très réduits : la liste jeudi pour une intervention mardi, ce qui est un peu court pour faire de la démocratie. Je considère que ce n'est pas juste et je le dis. " Le Peuple ", publication que reçoivent tous les syndicats, reprend toutes les interventions faites au CCN. Vous y lirez donc ce que j'aurai dit, sans trahison, avec un

mandat de la CEF. Le 5 février sera difficile pour ceux qui participent, qui feront beaucoup de bus. Les participants d'Aquitaine partent la veille à 9 h 30. Je conçois que tous les salariés ne puissent pas venir. Mais nous devons atteindre les objectifs fixés. Effectivement, le 5 février, nous ne sommes pas allés sur la loi MACRON, le CHSCT et le travail du dimanche mais sur « **emploi, salaire, retraite, pénibilité et protection sociale** », soit les acquis et les droits que cette loi veut détricoter. En effet, des organisations comme l'URDIF (Union Régionale Île-de-France) portaient ce sujet au CCN de novembre. Même à Paris, la décision du rassemblement n'a été prise que la semaine dernière. Certains nous ont reproché d'être hier en CE et non dans l'action à Paris mais le calendrier prévoit les CE un an à l'avance. Nous ne pouvons pas caler le calendrier fédéral sur les actions interprofessionnelles décidées dix jours à l'avance. J'espère que le CCN de la semaine prochaine décidera d'une action interprofessionnelle pour lutter contre la loi MACRON, qui sera examinée à l'Assemblée Nationale pendant trois semaines. Je souhaite que nous sortions du CCN de la semaine prochaine forts, élus et ensemble.

L'action LAINE a été forte car l'emploi des salariés était visé. Mais cela se passe tous les jours dans nos entreprises. Les salariés, avec 3,5 millions de chômeurs et 7 millions de précaires, hésitent à se battre par peur de perdre leur emploi. Ils ont combattu alors qu'ils savaient que leur entreprise avait coulé et j'estime que ces salariés doivent encore être aidés. Je propose que tous les CV des employés qui ont perdu leur emploi me soient remontés pour que nous les apportions à la table des négociations de la Fédération du Bâtiment pour pointer la responsabilité des employeurs et exiger que du travail leur soit trouvé. Ils nous parlent tout le temps de centaines d'emplois non pourvus par des employés compétents, ce qu'ils sont. Nous prouverons que la CGT n'est pas là pour détruire l'emploi mais pour en créer.

Nous n'avons pas évoqué le respect des statuts par toutes et tous, alors que nous savons que ce n'est pas le cas. Que ceux qui ne sont pas d'accord sur les statuts de la Fédération, des relais, des syndicats locaux, des US, des UR, des syndicats, de la démocratie syndicale, des modes d'expression dans les syndicats, prennent la parole.

J'entends certains prôner le vote au mandat, qui n'est pas statutaire. Les votes au mandat se font en Congrès, en CCN ou en CNF, si un vote est demandé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



19



20



14

### Philippe CHRISTMANN

Au sujet des statuts, certains camarades inscrits ne sont pas là et inversement, ce qui complique l'organisation. Je vous ferai un point sur les statuts et les participants de droit au Congrès, pour des raisons de transparence.

### Philippe GABORIEAU <sup>14</sup>

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Jamais les salariés n'ont eu autant d'attentes vis-à-vis de la CGT et nous avons été interpellés par de nombreux non-syndiqués qui souffrent de ce qui s'y passe. Nous subissons depuis trop longtemps le refus de trop de responsables de syndicat de sortir de leur entreprise, où ils ont une impression de pouvoir. Cela pose à mon sens plusieurs problèmes, dont le manque de formation syndicale. Ils se sentent sans doute un peu décalés par rapport au reste de la CGT. Cela explique l'absence des délégués centraux aujourd'hui et dans les relais fédéraux.

**Le 5 février sera ce qu'il pourra.** Les reproches sont toujours adressés à ceux qui agissent. Il appartiendra aux relais locaux et fédéraux de dresser le bilan de ce qui n'est pas entrepris et de rencontrer les syndicats qui ne sont jamais présents et ne sont pas inscrits le 5 février. Je pourrai ainsi discuter des problèmes avec eux, même si cette discussion ne sera pas simple. Etant de Bordeaux, je suis bien placé pour savoir que les discussions avec les syndicats ne le sont pas toujours. Le Secrétaire Régional de l'Aquitaine vous en touchera un mot. Telle est selon moi une des clés de la participation.

Pour finir mon intervention sur une touche d'optimisme, certains syndicats se sont inscrits massivement et sont heureux de venir le 5 février. Par respect pour ceux-là, nous devons continuer sur cette voie.

### Un Intervenant

En réunion la semaine dernière, nous avons parlé de l'action du 5 février. Les objectifs nous semblent un peu utopistes. Nous parvenons à la moitié. Nous nous sommes interrogés sur l'impact de l'action du 5 février sur les médias. Nous nous rendons compte que toutes nos actions restent au niveau régional et ne sont pas relayées au niveau national.

Nous devons partir la veille à 20 heures ou minuit pour cette action, ce qui freine la participation. Nous nous sommes interrogés sur le choc que cette action pourrait créer. Nous ne voyons pas trop l'impact des actions ponctuelles à quelque niveau que ce soit. Ne pourrions-nous pas mener des actions à l'image de celles de nos amis routiers qui parviennent à des blocages nationaux ?

Nous avons aussi eu l'impression que la CE impose ses décisions sans remontée des UR et US et que la pyramide est un peu à l'envers.

**Thierry LEPAON**, qui aura fait beaucoup de mal à notre organisation, ne devrait plus rien y avoir à dire. La manière dont se déroule la succession nous ridiculise auprès de la population. Nommer quelqu'un ainsi ne respecte pas les statuts fédéraux et confédéraux. Les nominations doivent s'effectuer en Congrès. Ce sont des guignols, pas nous.

### Un Intervenant

J'interviendrai dans la continuité. A la Confédération, nous assistons à un putsch et je ne regarderai pas ailleurs. Nous n'avons aucune prise sur les événements qui s'y déroulent alors que nous défendons des principes de démocratie directe avec de grands discours. Je suis très inquiet car je pense que le remède sera pire que le mal à cause des conditions déplorables dans lesquelles cela se passe. Je n'ai pas de jugement sur **Philippe MARTINEZ**, que je ne connais pas. Il s'agit d'une question de principe : la manière dont se déroule la succession ne me plaît pas et les statuts ne sont absolument pas respectés.

La raison d'être du 5 février est la défense des salariés détachés, les esclaves du XXI<sup>e</sup> siècle. J'ai eu l'occasion, avec quelques-uns, de participer à une séance de formation à l'Institut du Travail de Strasbourg. Le système rappelle la Mafia, avec des prises d'otage dans les pays d'origine pour que ces salariés travaillent et se taisent. **Serge PLECHOT** rappelle les conditions de repas de ces personnes. En arriverons-nous demain à un bol de riz et un paquet de cigarettes ? Défendre leur droit est défendre le nôtre. Mais

que pensent les salariés nationaux de notre entreprise ? Nous avons un besoin d'explication et donc de formation pour prendre toute la mesure de ce que sont les salariés détachés et nous avons beaucoup de lacunes. Il est aisé de voir la différence là où les gens ne sont pas formés et là où ils ont de la culture ouvrière. Formons-nous et formons nos salariés ! Sur les chantiers, nous entendons des propos nauséabonds sur nos camarades salariés détachés et nous ne devons pas fermer les yeux. Mais si nous ne sommes pas des courroies de transmission de ces informations, personne d'autre ne le fera.

### Un Intervenant

Je commencerai par les problèmes que traverse notre CGT mais brièvement, pour ne pas augmenter ma tension. Nous avons intérêt, dès l'annonce de l'équipe qui sera en place jusqu'au prochain Congrès, à travailler avec nos syndicats pour avoir la CGT que nous souhaitons et non celle qui nous est proposée actuellement.

Je suis convaincu que nous donnons l'exemple avec toutes les actions menées depuis janvier 2014 et nous devons continuer. Des actions spécifiques ont démontré, comme sur le chantier du Terminal Méthanier de Dunkerque, qu'il est possible de gagner quand on le veut, avec le soutien des relais fédéraux, de l'interpro et des Fédérations. Nous devons réellement, camarades, peser sur ce que nous avons gagné. Par exemple sur le Terminal Méthanier, en six mois, nous avons réussi à avoir un local syndical à l'intérieur du chantier et la présence de **Serge LEVEZIEL** sur une permanence, deux jours par semaine. Nous avons gagné des badges permanents pour que nous et les camarades délégués entrions sur le chantier, ce qui nous était interdit. Nous avons aussi obtenu de participer aux réunions sur les appels d'offres et, avec les camarades du CHSCT, aux réunions spécifiques au chantier.

Sur ITER, nous donnerons l'exemple en construisant une Union Locale devant l'entrée d'ITER et en installant des tentes pour montrer les conditions dans lesquelles nos camarades détachés sont logés. Ces entreprises emploient des travailleurs détachés en les payant au lance-pierres, les font travailler dans des conditions lamentables et les logent dans des taudis.

Nous devons garantir les mêmes droits pour tous. Je fais le lien avec le projet européen sur le détachement, qui permettra de mettre en place, avec les camarades qui ont participé à la formation à l'Institut du Travail >>>



21

# Tous en action le 5 Février 2015



22



de Strasbourg, des contacts sur les territoires : **Serge LEVEZIEL** sur le Méthanier mais aussi le camarade **Laurent DIAS** - qui parle très bien portugais et nous aide pour la traduction - en Auvergne et **Jean-François COCHELIN** sur le chantier Lyon-Turin. Une première réunion se tiendra d'ailleurs le 16 février à Chambéry pour mettre en place un plan de travail que nous proposerons aux camarades de l'interpro et de la région, que nous élargirons aux Cheminots et à tous les camarades qui travailleront sur le chantier.

Cela nous permettra d'avoir des liens avec les camarades d'autres pays européens, ce qui nous bousculera peut-être pour réfléchir à la syndicalisation de ces salariés. Sont-ils adhérents dans leur pays d'origine et nous suivons leur syndicalisation ici ou, à l'inverse, sont-ils syndiqués ici et la continuité se fera sur leur pays d'origine ? Nous organiserons des séminaires importants pour faire le point des actions menées sur chaque territoire où nous sommes organisés.

L'action du 5 février sera incontestablement une réussite, malgré les réticences de ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas venir. Nous mettrons les points sur les i. Nous devons nous mettre en tête que les patrons ne nous ont jamais accordé quoi que ce soit en réunion avec eux. Tout ce que nous avons obtenu l'a été par le combat. Telle est l'essence de notre CGT.

### Ibrahim HOUBIRI <sup>15</sup>

Je reviens au rapport de **Serge PLECHOT** qui nous a donné des grandes lignes, les attentes de nos militants, de nouveaux droits à gagner et des décisions prises collectivement. La loi MACRON menace nos emplois.

Les salariés se posent la même question absurde : par où passer pour faire valoir ses droits ? Avec qui porter le drapeau de la revendication ? Les regards vides se croisent avec beaucoup de questions sans réponse.

Nous sommes incapables de faire face car nous sommes des leaders mal compris, voire maltraités et mal jugés par nos structures et nos relais. Certains élus ne partagent pas les tâches. Il est vital et légitime de se poser la question mais nous ne cherchons pas vraiment le fond. Les relais devraient se tourner vers les syndicats, à la rencontre des salariés, au travers des sections syndicales même quand aucun syndicat ne se présente à nos relais, tel est le travail de proximité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui dans beaucoup de nos relais, sans généraliser. Un syndicat qui cherche à tisser des échanges avec une structure

devrait avoir le droit d'être écouté et reçu car il a mis en place le travail de proximité avec les salariés. Les relais ont le devoir de rendre visibles les sections et les syndicats. Les élus mandatés sont des maillons faibles pour mener la mobilisation dans les entreprises. Camarades, il est positif de mobiliser les salariés sans mandat pour une formation syndicale ! Cela nous unit dans les mêmes valeurs, celles de la lutte, de la défense et de la syndicalisation et jamais au détriment de l'équipe, de la force et de l'outil syndical. Parlons-en dans nos structures ! Ayons la volonté de s'écouter et de se parler pour mieux rebondir en soutenant la syndicalisation de nos syndicats et de nos salariés volontaires au lieu de les déprimer par des engagements non tenus et des paroles non constructives ! Nous formons les jeunes par les formations mises en place par notre Fédération parce qu'ils sont pour nous l'avenir et le relais pour mieux renverser l'idéologie destructive de nos patrons et mettre en valeur les connaissances acquises pendant la formation. Oui, nos USCBA sont nos relais. Mais en l'absence de syndicat organisé dans l'entreprise, l'USCBA et la CGT n'y seront pas non plus. Le respect et la fraternité sont des valeurs qui devraient être partagées par tous, et donc surtout nos élus et nos dirigeants. Des copains cherchent à s'exprimer et se mobiliser après avoir été formés. La volonté de les épauler passe par les copains qui n'hésitent pas à se déplacer sur des chantiers ou des sièges et les bloquer pour montrer leurs capacités de mobilisation.

La vie est très compliquée pour nos syndiqués, les salariés et nos emplois. Nous ne sommes plus en mesure d'amener de nouveaux droits dans nos entreprises car nous sommes en bataille permanente pour préserver certains acquis. Et encore, nous ne pouvons parvenir à rien sans l'union des salariés et des syndicats et le soutien sincère de nos relais. Un train en cache un autre : il n'est plus parlé de CDD et d'intérimaires, avec les aléas, mais de sous-traitants. Un jour peut-être, nous verrons des grands patrons sous-traitants remplacer nos patrons actuels pour nous exploiter indirectement à leur profit. Et nous devons exister ! Nous avons l'impression de ne pas exister dans nos entreprises, dans les débats, les décisions. Aujourd'hui, le discriminé discrimine, l'exploité exploite et tout va pour le patron. Les chiens aboient, la caravane passe et détruit nos emplois, nos familles et nous-mêmes. Nous n'avons plus de repères. Nous n'avons pas d'élus militants dans nos entreprises. Il nous appartient de les rendre militants, de les cultiver avec nos valeurs militantes.

Soyons forts et unis car nous sommes de la CGT.

**Nous sommes tous CGTistes et fiers de l'être !**



16

### Serge LEVEZIEL <sup>16</sup>

Je suis d'accord avec les camarades qui se sont exprimés. Nous souhaitons une CGT qui n'est pas celle qui nous est imposée. Je le ressens ainsi.

Nous devons voir la conséquence de la réussite. Nous avons besoin d'un peu de temps pour secouer nos élus et mandatés dans nos secteurs car s'ils ne sont pas là, s'ils ne sont pas eux-mêmes convaincus, ils ne passeront pas l'information aux autres et les salariés n'y seront pas, en sachant que le mouvement est aussi ouvert à d'autres Fédérations, comme la Métallurgie et la Chimie. Si ce tract-là avait été diffusé comme je l'ai fait, à l'Union Départementale puis aux Unions Locales de chaque département, si chacun fait son petit bout de travail, nous n'aurons pas de mal à remplir les bus. Mais donnons-nous encore quelques jours pour les remotiver. Les conséquences de la réussite seraient que le patronat y regarderait à deux fois avant de nous porter des mauvais coups et de faire des réformes pour pousser nos salaires vers le bas, ainsi que tout ce qui est paritaire.

Je fais un rappel de 20 ans. J'étais à l'époque Secrétaire Général de l'URC. Aux paritaires régionales de Marcq-en-Baroeul, nous étions dans un rapport de forces avec la Fédération du Bâtiment, avec pétards et trompettes, >>>



23



24



et nous avons obtenu 5 % d'augmentation. Grâce au rapport de forces, les patrons avaient peur de nous. En décembre, nous étions quatre camarades à participer aux paritaires des Travaux Publics. Nous n'avons pas fait peur au patronat et nous avons obtenu 0 % d'augmentation sur le salaire et 0 % sur les éléments annexes. Le rapport de forces est très important. A ITER et à Dunkerque, nous avons besoin en première ligne des élus et des mandatés pour porter les revendications et faire valoir les droits et tout ce qui en découle. Tel est notre rapport de forces, notre soutien. Si nous y parvenons, nous donnerons un peu à réfléchir au patronat. Je pense que nous commençons à être un peu écoutés. En tout cas, j'y crois et je nous souhaite une bonne réussite pour le 5 février.

### Denis BOUTINEAU

Je crois que l'organisation de la journée du 5 février est en lien avec les décisions et engagements pris au Congrès. Mettre les camarades dans l'action est aujourd'hui très compliqué. Nous devons être persévérants, les « marquer à la culotte » et les relancer sans cesse. Aujourd'hui, tous nos délégués ne sont pas porteurs de nos engagements et de nos réflexions. Nous devons mener une réflexion avec tous sur les engagements militants de nos copains élus et mandatés. Dans notre esprit, le mandat appartient à la CGT et doit la servir. Nous devons travailler ensemble sur la nécessité pour nos élus et mandatés d'être partie prenante de nos relais fédéraux et de leur présence plus fréquente dans nos relais notamment fédéraux ainsi que pour appliquer les décisions fédérales.

L'Aquitaine a prévu deux bus pour le 5 février. Aujourd'hui, ils ne sont pas remplis avec un peu moins de 80 salariés et militants inscrits.

Je vous parlerai d'un fait en lien avec ce qui précède. Le 12 novembre, se tenait le rassemblement EIFFAGE à Bordeaux. Nous estimons avoir réussi un rassemblement dynamique, sur décision des salariés en lutte. Ceux-ci ont décidé d'aller sur plusieurs chantiers, notamment un chantier GTM, de l'autre côté de la clôture, pour saluer nos camarades et les sous-traitants. Cela a mis dans une colère incompréhensible le délégué syndical de GTM qui s'est senti agressé par notre présence sur son chantier sans son autorisation. Nous avons par la suite subi des mails injurieux, envoyés à de nombreux camarades de VINCI, et un mail envoyé à la direction pour se dédouaner de cette action fédérale. Au téléphone, nous avons proposé une rencontre pour nous expliquer, qui a été repoussée plusieurs fois. Entre-temps, le collectif de VINCI a décidé que



le copain ne serait pas reconduit, ainsi qu'il le demandait dans ses mails, au Comité d'Entreprise Européen de VINCI. Une réunion était prévue le 19 avec **Serge PLECHOT**, **Philippe CHRISTMANN**, **Philippe GABORIEAU**, moi-même, le copain qui avait organisé la journée du 12 novembre et les militants de GTM. Nous avons eu la désagréable surprise d'y voir arriver 50 personnes menaçantes et injurieuses, avec l'appui de représentants de VINCI, dont des salariés mis en intempérie par la direction. Je suis aujourd'hui très énervé. Je juge ces pratiques impensables et inadmissibles. Comme le disait **Philippe GABORIEAU**, la CGT doit pour certains camarades rester dans l'entreprise.

Nous aurions deux types de camarades : ceux qui s'ouvrent à l'intérêt de tous les salariés de nos métiers et ceux qui restent dans l'entreprise, sur leurs chantiers. Nous sommes loin de nos orientations et ces camarades ne sont plus dans la lutte, à part la lutte contre la Fédération.

### Bernard THOMASSIN<sup>17</sup>

L'affaire de la CGT a pollué toutes nos actions et nos luttes depuis le mois d'octobre et pollue encore le débat du CNF. Cela m'énerve fortement.

La revendication de l'action du 5 février est très juste mais devons-nous dire « *travailleur détaché* » ou « *salarié détaché* » ? Les mots ont leur importance.

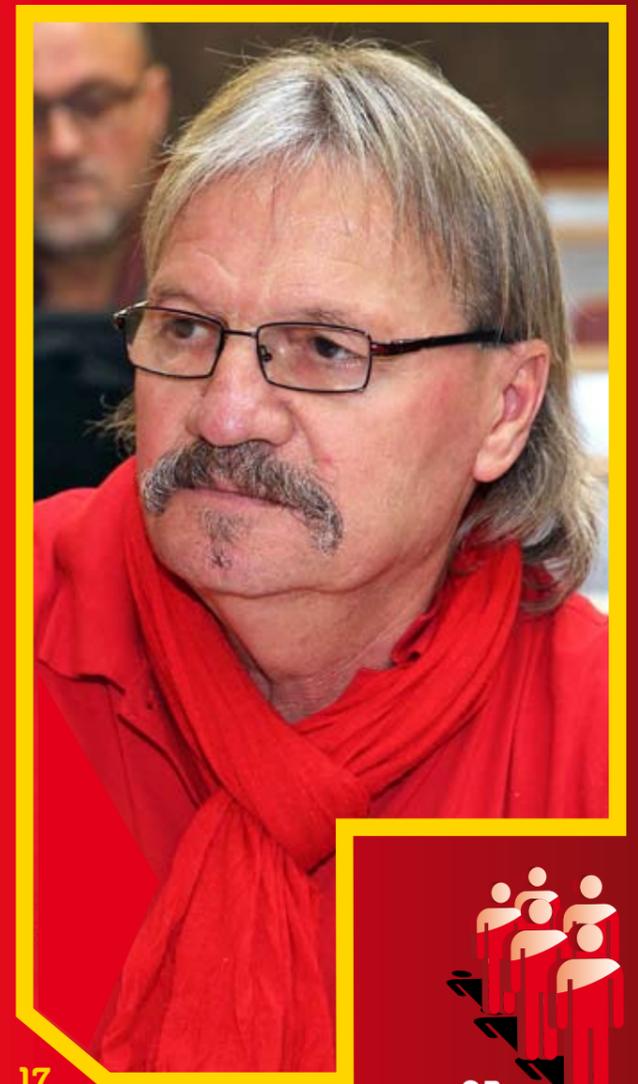
A l'image d'une papeterie liquidée de ma connaissance, les salariés de l'entreprise LAINE n'auraient-ils pas pu obtenir de monter une SCOP ? Cela a-t-il été envisagé ?

Au sujet des négociations sur les salaires, je retiens la nécessité du rapport de forces et du travail de terrain. Les patrons ne sont pas des altruistes et ne nous donneront pas de l'argent sans raison.

**Le 5 février n'est pas une fin en soi mais un point d'étape. La lutte continue !**

### Patrick ANCIAUX

Je reviens à l'intervention de **Serge PLECHOT** sur la mobilisation sur le Terminal Méthanier et sur ITER. Je suis d'accord avec la nécessité de mobiliser au maximum. Mais nous avons un mal croissant à mobiliser à cause de la conjoncture. Ouvriers, nous avons tous et toutes des crédits. Les salariés sont au SMIC, ont des crédits à payer et ne veulent pas perdre une journée. Tant que le gouvernement nous tiendra ainsi, nous n'y arriverons pas.



17



25



26



18

### Dominique DELARUE <sup>18</sup>

Beaucoup de choses ont été dites sur le 5 février. Les difficultés de mobilisation sont liées aux horaires, ce que je comprends, au vu de la nécessité de se lever à l'aube. La mobilisation à 6 heures permettrait aussi de montrer notre force pour bloquer le chantier, pour empêcher les travailleurs d'œuvrer et les patrons de s'enrichir.

Je voudrais évoquer la multiplication des journées de mobilisation, d'action et de grève, en particulier interpro, en janvier et février suite à une discussion avec les secrétaires d'UD et d'UL. Nous avons un souci avec le projet de loi MACRON contre lequel une première mobilisation a eu lieu hier, avec malheureusement peu de participants. Sur Rouen, nous avons 300 personnes. Nous n'avons pas la chance de mobiliser autant que le rassemblement républicain d'il y a trois semaines. Ayons une pensée pour la liberté de s'exprimer.

Je reviendrai rapidement sur le " dumping social ". En entendant évoquer les transports collectifs, les cloisonnements, les mises au secret et la nourriture collective à la marmite avec un morceau de pain et une pomme, j'ai un goût amer dans la bouche et une pensée, en ce jour de 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Nous avons l'impression de revenir 70 ans en arrière.

Je propose de placarder l'affiche fédérale parue dernièrement sur les panneaux syndicaux et partout où cela est possible. Etant du groupe VINCI, je découvre régulièrement des placards encourageant l'achat d'actions sur les carreaux et je ne vois pas pourquoi ne pas y mettre aussi nos affiches. Nos slogans sont souvent salués par les autres branches et celui-ci est particulièrement frappant et important. J'ai remarqué que dans mon entreprise, l'affiche a plus d'impact que la petite pancarte « action le 5 février ».

### Patrick MOIOLI

J'aimerais parler de la charte sur la vie syndicale. J'ai entendu les difficultés des camarades à mobiliser pour le 5 février. Mais je suis allé visiter un syndicat et le délégué syndical m'a dit « je ne fais pas d'affichage. Pourquoi en faire ? Je travaille, je suis au mieux avec le patron... ». En Assemblée Générale Régionale, nous avons établi un plan de travail que je peux qualifier d'ambitieux avec le développement de la syndicalisation, les visites des syndicats, la formation des délégués syndicaux et nous avons reçu

un mail peu sympathique d'un militant le qualifiant de soufflé qui se dégonflera.

La vérité est que nous sommes des militants parfois épuisés par de nombreuses réunions. Mon agenda est plein. Il peut m'être reproché de ne pas être assez présent sur le terrain mais je ne veux que faire avancer la CGT. Disons-nous nos faiblesses au lieu de nous raconter des mensonges comme certains, que nous ne voyons jamais mais qui déclarent être dans l'action. Le Ssecrétaire de l'USC et moi connaissons ceux qui ne sont jamais là mais nous font la leçon en CNF ou en Congrès. Cela devient usant.

Au-delà de cette polémique, camarades, j'aimerais vous dire que ce que nous voyons à la Confédération, les histoires d'argent de **Thierry LEPAON**, nous tuent et que certains collègues se dé-syndiquent à cause de cela. Cela me rend assez furieux.

### Joël ELLEN <sup>19</sup>

Nous n'avons pas intérêt à opposer les luttes, qui sont différentes et complémentaires, dans nos interventions. La proposition de la Fédération de journée d'action et de grève sur deux sites différents est compliquée pour les camarades qui vont faire huit ou dix heures de car à l'aller et au retour mais nous avons déjà gagné. En effet, je dois rencontrer la Préfecture jeudi ou vendredi au sujet d'ITER, Vigipirate oblige. Elle est prête à nous rencontrer et écouter nos revendications alors qu'en 2013, notre action dans une démarche interpro n'avait pas été suivie d'effets et le contact avec la Préfecture était resté lettre morte. Les choses avancent et nous devons pour cela avoir la presse et nous exprimer sur notre profession. A ce titre, les patrons sont meilleurs que nous. Ils ont tous les relais. Le compte pénibilité est pour eux une usine à gaz, supprimons-le ! Mais nous ne défendons pas l'usine à gaz de la pénibilité et nous avons nos propres propositions.

La réussite des mouvements d'actions est aussi le rôle des relais fédéraux et des syndicats. J'ai dit qu'il n'y a ni haut ni bas dans nos prises de décision mais nous, constructeurs, savons que de bonnes fondations sont nécessaires pour faire une bonne maison. Nos fondations sont les syndicats. Cela nous ramène notamment au respect des règles démocratiques et statutaires que nous nous sommes fixées en congrès. Ce qu'a dit **Denis BOUTINEAU** m'interpelle. Cela signifie que nous faisons n'importe quoi sous l'égide d'une pseudo-démocratie. La démocratie a des règles, qui sont le respect des statuts. Nous ne pouvons pas les banaliser et rester dans notre

seule entreprise, sinon nous ne sommes pas la CGT mais des syndicats autonomes. Nous ne partageons rien de cela. Ceux qui sont présents ne sont pas visés car ils sont convaincus de la nécessité d'avoir une CGT efficace mais nous devons nous occuper de ces camarades qui génèrent des confusions considérables sur la vie démocratique de la CGT. Je fais le parallèle avec ce qui existe au plus haut niveau de responsabilité de notre organisation, c'est-à-dire la Confédération. Nous devons y veiller.

Le Congrès extraordinaire ne se fera apparemment pas mais nous devons préparer le Congrès de mars 2016. Ne représentant qu'une infime partie de la CGT, nous ne réglerons pas tout.

Mais nous devons prendre toute notre place. Ceux qui militent dans des UL et des UD doivent y répéter ce qui se dit à la Fédération.



19



27



28



20

### Michel MOREUILLE <sup>20</sup>

Profitez de ma présence : vous aurez demain besoin d'aller au musée pour voir un retraité.

Je suis un peu gêné en voyant ce qui se passe au niveau Confédéral car j'ai l'impression d'être un syndiqué bicéphale. Ma Fédération prend une position, à laquelle j'adhère, et mon UD, avec sa garde prétorienne, fait le contraire.

Statutairement parlant, je demande que les retraités soient reconnus à part entière et pas comme des demi-syndiqués. Le 5 février, les retraités seront comme d'habitude présents. J'ai récemment reçu un tract mentionnant « une CGT à l'offensive » et « organiser des actions unitaires et les plus larges possible » et j'aurais aimé voir d'autres Fédérations que la nôtre le 5 février, comme celles de la Métallurgie, de l'Énergie ou de la Chimie.

Dernière demande : je souhaite à ma prochaine venue disposer du logement de Vincennes ...

### Philippe CHRISTMANN <sup>21</sup>

Je te donnerai l'adresse de la Confédération ...

### Christian RENARD

J'évoquerai rapidement les problèmes de la Confédération, dont nous avons débattu dans mon syndicat et à l'USCBA 75. Je partage le sentiment de lassitude exprimé par Bernard et je souhaite que nous en sortions par le haut, c'est-à-dire en renforçant la CGT. Apparemment, le Congrès de mars 2016 avait été initialement prévu à la fin de l'année.

Je partage totalement les propos de **Joël ELLEN** : nous avons une responsabilité dans la résolution de ces problèmes de fonctionnement confédéraux. Ce ne sont selon moi pas que des problèmes de personnes mais aussi d'orientations. Nous avons au fil des ans laissé se déliter la démocratie dans la CGT. Nous devons prendre un nouveau départ. Profitons de ce Congrès, qui aura quand même un aspect extraordinaire, pour repartir de la base, c'est-à-dire des statuts. Le Congrès Confédéral est le Congrès des syndicats. Il nous engage donc tous. Nous sommes tous organisés dans un syndicat, ou devrions l'être, et nous devons faire en sorte que le Congrès soit réellement démocratique, pas verrouillé à l'avance mais préparé par les syndicats, les USC, les Fédérations et nos syndicats pour être celui des syndiqués.

21

Je rebondis sur la question des statuts. Nous avons discuté dans notre USC. Nous nous sommes interrogés sur le changement de direction de l'USC et nous avons remis à plat certaines questions, dont l'organisation de nos syndicats et de nos syndiqués. Nous nous sommes rendu compte que très peu de syndicats avaient des statuts déposés, une vie syndicale, c'est-à-dire des syndiqués réunis régulièrement, et démocratique. Nous commençons à nous donner les moyens de résoudre ces problèmes et à aider dans l'USC nos syndicats à se constituer en véritables syndicats. Certaines sections syndicales, avec 40 ou 50 syndiqués, n'ont jamais pensé à rejoindre un syndicat ou à se constituer comme tel. Je pense que se poser ces questions et commencer à les éclaircir résoudrait les problèmes soulevés aujourd'hui. Nous connaissons des délégués syndicaux qui ne rendent compte à personne voire prennent des décisions contraires à la volonté des syndiqués. Ces camarades mandatés sont souvent ceux que nous ne voyons jamais ici et qui viennent rarement aux assemblées des USCBA. Nous devons nous attaquer à ce problème qui explique nos difficultés à mobiliser.

Sur Paris, nous en sommes à une quarantaine d'inscrits, soit le quart d'un objectif de 100 ou 150. Les inscrits sont ceux avec qui nous avons pu échanger sur l'importance du mouvement. Ceux qui ne le sont pas sont ceux qui n'ont pas de vie démocratique et que nous avons du mal à réunir. Mais je suis optimiste parce que, dans cette période difficile, nous faisons des syndiqués. Nous avons par exemple repris contact avec des camarades d'une entreprise que nous ne voyions plus depuis trois ans et n'étaient même plus syndiqués. Nous allons remonter un syndicat dans cette entreprise.

### Laurent TABBAGH <sup>22</sup>

Je reviens sur l'ordre du jour et la mise en œuvre de nos décisions de Congrès. J'insiste sur ce « nos ». Ce ne sont pas quelques savants ou élites qui décident pour nous. Nos revendications ont été décidées collectivement lors de ce moment de démocratie que nous avons la chance d'avoir : le Congrès, qui nous donne l'occasion d'échanger nos divergences de point de vue et d'avoir des débats. Comme l'a précisé **Serge PLECHOT**, pour préparer ces Documents d'Orientation, la Fédération a organisé quatre Forums avec des thèmes spécifiques pour que les syndicats fassent valoir leur vision des orientations à prendre et des choix à faire. Ils doivent s'emparer des préparations de Congrès. La démocratie, au niveau fédéral et confédéral, ne signifie pas que chacun puisse faire ce qu'il veut

comme il le veut. Après le temps du débat, quand les décisions sont actées et votées, il nous reste à les appliquer et à suivre le cap choisi démocratiquement. Chacun doit respecter cette qualité de vie syndicale et les décisions prises collectivement.

Le 5 février est une mise en application des décisions de Congrès. Les revendications portées (*Emploi, Salaires, Retraite, Protection Sociale, Travailleurs Détachés*) ne sont pas le choix d'élites mais des décisions collectives prises lors du Congrès de Clermont-Ferrand. Comment un salarié peut-il ne pas se retrouver dans ces thèmes, et notamment les travailleurs détachés, c'est-à-dire la mise en concurrence des salariés ? Où trouver ses revendications si ce n'est dans celles-ci ?

Les luttes dans les entreprises ou les régions ne doivent pas être opposées. Les relais fédéraux peuvent trouver matière à organiser avec l'USCBA des luttes inter-entreprises et mobiliser les travailleurs dans une région ou un département, notamment lors des négociations des valeurs de points. Mais fédérer signifie réunir et nous devons rassembler les salariés de toutes nos professions pour un moment de fraternité, avec toutes les entreprises se retrouvant à un endroit donné, quand la Fédération organise quelque chose. Quand nous avons commencé à imaginer une grande action le 5 février, nous ne voulions pas renouveler une action dans les rues, à l'image de la précédente mobilisation qui avait été une réussite. Il a donc été décidé de se rassembler sur un grand chantier puis, pour tenir compte des difficultés dans les déplacements et mobiliser le plus possible, nous avons décidé de nous scinder en deux chantiers, sud et nord. Chapeau aux camarades les plus éloignés qui feront 12 heures de bus alors que d'autres, qui habitent à 200 kilomètres ou plus près ne seront pas là !

Ce premier CNF, quelques mois après notre Congrès, est l'occasion de faire un point d'étape, un bilan sur nos décisions de Congrès et de réunir pour la deuxième fois les Délégués Syndicaux Centraux. Félicitons-nous de leur présence suite à la décision du Congrès d'en faire des membres de droit du CNF. Le 2 décembre 2014, nous avons réuni les DSC dont certains sont présents aujourd'hui. Mais d'autres, absents le 2 décembre, le sont encore aujourd'hui et nous devons réfléchir ensemble à ces Délégués Syndicaux Centraux qui ne se sentent pas concernés par nos décisions collectives. Cette décision avait pour objectif de redynamiser nos outils fédéraux, qui avec l'USCBA et l'URCBA, sont indispensables >>>



29



30



22

au fonctionnement. Nous nous rendons compte de nos difficultés quand les USCBA ont du mal à fonctionner et comme il est plus facile de mobiliser quand elles jouent leur rôle. Ce ne sont pas des coïncidences. Nous devons parvenir à faire mieux en partageant entre nous les expériences qui fonctionnent. Les DSC ne doivent pas pour autant assister à toutes les USC de France mais ils doivent porter l'impulsion auprès de ses Délégués Syndicaux pour qu'ils y participent quand l'organisation repose sur des établissements distincts. Comment demander au DS de venir si le DSC n'est pas convaincu de l'intérêt de la démarche ? Nous devons en débattre pour améliorer le fonctionnement.

**Serge PLECHOT** a dit que je suis chargé du redémarrage de l'UFICT (*Union Fédérale des Cadres et Techniciens*), en sommeil. Je profite de ce CNF pour relancer un appel à candidatures pour des ETAM, Cadres qui voudraient participer à ce collectif avec nous. Nous n'avons pour l'instant qu'une dizaine de noms dont six sont de la CEF et nous avons besoin d'ETAM, Cadres des entreprises pour relancer le collectif. Je vous incite à me contacter pour me donner les noms de camarades intéressés.

### Serge PLECHOT <sup>23</sup>

J'ai entendu beaucoup de questions et de bonnes interventions ce matin. Je précise que **Thierry LEPAON** a démissionné de la CE Confédérale en début d'année. Il n'est plus membre de la direction de la CGT, du Bureau, du Secrétariat Général ni de la CE Confédérale.

J'avais été sollicité pour que l'actualité confédérale soit envoyée dans les US et les UL. Les secrétaires d'US et d'UL la reçoivent-ils ? Il semble que ce ne soit pas le cas... Il serait bien de nous faire remonter une adresse à laquelle les envoyer. Nous avons tous les deux jours de l'actualité et de l'activité confédérale à transmettre.

Au sujet des « *propos nauséabonds sur les travailleurs détachés* », je répète que nous ne sommes pas contre les salariés détachés mais contre l'abus qui en est fait. J'ai entendu les mêmes débats en Belgique au Congrès de la FGTB en décembre. Les Belges craignent que nous connaissions avec le Front National la même montée de l'extrême droite. Ils voient chez eux les conséquences d'un pouvoir d'extrême droite. Nous devons faire attention à nos arguments sur les salariés détachés.

L'action du 5 février est axée sur deux chantiers mais rien n'empêche, comme je l'écris dans mon dernier courrier de relance, des actions dans les entreprises, débrayages

23

et actions de grève, pour répondre à l'appel de la Fédération et argumenter sur les thèmes portés. Cette date est dans la continuité des 4 février, 20 avril et 6 octobre 2014, en changeant de mode d'expression et d'action après le fumant, le choquant et le peinturluré. Il s'agit aujourd'hui d'amener les salariés avec nous et sans doute la première étape d'une continuité. Nous avons des difficultés à monter une action sur deux chantiers et nous avons besoin de nombre pour être visibles et crédibles. Sommes-nous en capacité de mobiliser à Paris au printemps ou en début d'été des milliers de salariés, au-delà des 2 500 militants CGT du printemps 2014 ? Nous devons décider ensemble de cette continuité. Faites remonter vos avis par vos représentants à la CE, qui en débattront.

J'ai retenu une seule chose positive des événements de GTM : ils ont 45 syndiqués. Mais ceux qui étaient à la réunion ne connaissaient pas le fonctionnement de la CGT. L'appel du 12 novembre concernait dans un premier temps EIFFAGE puis a été étendu au champ fédéral, ce qui se passait chez EIFFAGE (*passer de 35 à 42 heures payées 35*) pouvant se reproduire ailleurs. Nous leur avons dit que le Délégué Syndical qui pose problème ne l'a pas communiqué aux adhérents. Ceux qui étaient venus pour la confrontation l'ont au moins entendu et un débat aura peut-être lieu dans ce syndicat, si de la démocratie y existe. Ce n'est pas un baron de la CGT qui le dirige.

Il n'existe pas de demi-militant ou de petit militant. Au Congrès de Toulouse, un vote concernant les retraités a failli se voir rejeter et **Bernard THIBAUT** a dû revenir à la tribune pour annoncer qu'il mettrait une Commission Confédérale en place. La question dépend des statuts confédéraux et, si la CGT Confédérale décide le « 1 pour 1 », il en sera ainsi à la Fédération. Mais nous ne deviendrons pas une Fédération de retraités, voulant des actifs qui travaillent dans les entreprises. Nous avons besoin des retraités au vu du travail à faire et pour la continuité syndicale et nous respecterons les statuts à ce sujet.

### Jean-Pierre MUSET

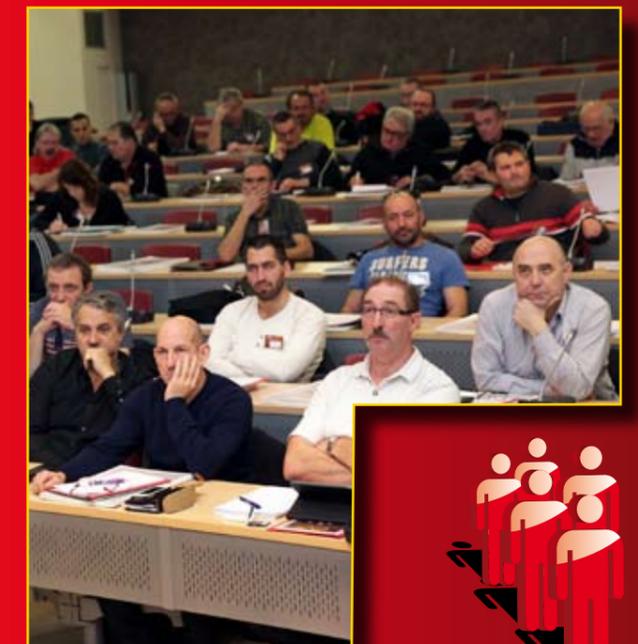
Je ne reviendrai pas sur tous les sujets abordés mais, ayant entendu des intervenants adresser des reproches aux Délégués Syndicaux Centraux, je vous invite à ne pas généraliser mais à comprendre pourquoi certains ne sont pas présents. Aujourd'hui, le Délégué Central et plusieurs Délégués Syndicaux de notre Groupe sont présents, sans parler des autres Délégués du Groupe BOUYGUES. Les Délégués Syndicaux Centraux et les DS sont actifs et présents, en particulier dans l'entreprise et dans les instan-

ces périphériques, les entreprises et les Grands Groupes ayant tendance à les mettre beaucoup à contribution. Ces élus sont en permanence attaqués et harcelés, sans parler des tentatives de licenciement à leur rencontre. J'en ai subi un certain nombre et certains n'ont même plus de poste dans l'entreprise. Cette place n'est pas bonne à prendre, ce qui explique que personne ne se presse pour le faire.

Chez BOUYGUES cette année, les salariés n'auront pas d'augmentation, même pas celle du coût de la vie. La décision unanime a été de donner seulement 0,5 % aux salariés promus. Les autres n'auront rien. Il est temps que les salariés du Groupe se mobilisent. Nous expliquons et nous organisons des réunions qui ne font bouger personne. Malheureusement, le rapport de forces nécessaire n'est pas réuni.

Cette année encore, seule la CGT a refusé dans l'entreprise de signer les accords pourris que s'empressent de signer les syndicats maison. Pour la première fois, les Inspecteurs du Travail de Saint-Quentin-en-Yvelines nous ont interpellés pour nous en demander les raisons. Nous avons travaillé en urgence sur le sujet cette nuit et avons commenté plusieurs accords, notamment ceux sur les handicapés, qui sont chez BOUYGUES envoyés partout en France alors qu'ils doivent être auprès de leur famille et de la médecine. J'ai rendu ce travail ce matin aux Inspecteurs du Travail. Nous espérons qu'ils bougeront, pour une fois, sur ces sujets.

**Le 5 février s'organise dans les entités. Venir de Brest est pour nous un long voyage mais nous serons présents.**



31





32



24

### Sylvain MORENO <sup>24</sup>

Le 5 février, l'objectif est de 6 000 personnes avec des conditions d'organisation difficiles. Ne soyons pas déçus si nous parvenons à 2 000. Cela serait bien au vu des conditions pour une première action de ce type.

J'entends avec plaisir parler de rapports de forces. Au fur et à mesure des négociations, il nous est donné, dans le Groupe LAFARGE et ses entités, la possibilité de négocier 1 % du gâteau, pendant que la direction s'accapare 99 %. La politique de la chaise vide n'est pas à la mode mais, après avoir participé à plusieurs négociations, pourquoi ne pas s'en retirer ? Nous sommes attaqués de toutes les manières possibles par la direction et nous devons réfléchir à la manière d'instaurer un rapport de forces. Je suis lassé de participer à des négociations où presque rien n'est à négocier. Je refuse aussi d'entendre parler d'un « haut » et d'un « bas » à la CGT. Comment mettre en avant dans les statuts la manière d'instaurer un rapport de forces ? Pourquoi ne pas la détailler ?

Les médias et les politiques mettent en avant la compétitivité mais les médias veulent faire croire aux citoyens que la compétitivité est la valorisation des marges. Nos entreprises de la Construction sont rentables et donc, par définition, compétitives, comme toutes les sociétés qui ont 15 % ou 20 %. Nous n'avons que la moitié des informations, ce qui est inacceptable.

Nous parlons de pénibilité physique mais, malheureusement, mettent en danger l'équilibre de nos vies privées et de nos familles la pénibilité morale et les risques psychosociaux. Même si le sujet est un peu plus loin des salariés de la Construction, ce qui est mis en avant par la loi MACRON, l'ANI ou la loi de sécurisation de l'emploi perturbe et rajoute de la pression au quotidien sur les salariés. J'aimerais que nous évoquions également les risques psychosociaux.

### Stéphane BOURMAUD <sup>25</sup>

Je représente notre DSC. Ne lui jetons pas la pierre. Dans nos entreprises, si nous respectons la démocratie et la communication, le DSC n'est pas un petit baron mais un moteur qui permettra, avec les moyens de l'entreprise, de mieux communiquer en son sein, de fédérer et informer les DS et les adhérents.

Nous avons besoin de ce moteur.

Au sujet des luttes solidaires et complémentaires, nous

sommes la Fédération, le rassemblement. Chez ADOMA, nous sommes un peu excentrés des combats sur la Construction car, même si nous avons une branche Construction, nous faisons surtout du logement social mais nous avons des luttes similaires et complémentaires. J'entendais parler du logement des travailleurs, de campings, des difficultés à les rencontrer et à échanger avec eux. Nos adhérents, chez ADOMA, travaillent avec des personnes étrangères, demandeurs d'asile ou travailleurs migrants. L'histoire se répète. Les travailleurs migrants sont présents en France depuis les années 1950, 1960 ou 1970. La main-d'œuvre est appelée parce qu'elle est moins chère et peu payée. Les grandes entreprises en profitent, pas les salariés. Nous devons connaître l'histoire et faire en sorte que cela ne se reproduise pas, comme les chibanis, qui ont travaillé pendant 40 ans pour construire la France, ne retournent plus au pays et finissent par mourir dans les foyers SONACOTRA et ADOMA. 22 000 de ces personnes sont logées chez nous et la direction ne sait que nous dire qu'ils ne seront plus là dans 10 ans car deux par jour meurent en ce moment. Nous en sommes à ce niveau de cynisme de la part de la direction. Soyons complémentaires. Nous avons les moyens de vous aider à rencontrer des personnes étrangères sur les chantiers. Certains de nos adhérents et élus sont intervenants sociaux et tel est leur travail. Nous pourrions créer cette bonne synergie grâce à la Fédération, qui est le lieu où chacun, issu de nos entreprises, peut se rassembler avec ses problématiques et l'aide qu'il peut apporter aux autres. Nous avons besoin de cette dynamique.

La loi MACRON comporte deux points importants au-delà du repos dominical. Le droit au secret des affaires bloquera les alerteurs, ceux qui donnent des informations aux journalistes. Nous avons des nouveaux moyens et les médias. Pourquoi n'apparaissent-ils pas plus dans les médias ? Pourquoi ne pas plus nous en servir comme ils se servent de nous ? Même s'il n'est pas possible de diriger les médias, nous pouvons leur transmettre des informations pour qu'ils mènent un travail d'investigation et les fassent ressortir.

Tel a été notre cas à ADOMA avec le groupe SNI qui essaie de prendre le contrôle de l'entreprise en poussant l'Etat à se désengager en vue d'une privatisation de l'entreprise. " Médiapart ", " le Monde " ou " le Canard enchaîné " ont su faire remonter des informations fournies par les salariés et les syndicalistes, mener un travail d'investigation et faire remonter les problématiques, notamment de détournement financier.

Je comprends complètement que nous évoquions des militants épuisés. Actuellement, on entre dans le syndicalisme pour se battre pour les salariés puis contre les patrons mais nous en sommes à nous battre aussi contre les syndicats maison (chez nous la CFDT et l'UNSA). En hommage à CHARB, « Le jour où le patronat réintroduira le droit de cuissage, la CFDT demandera le port du préservatif obligatoire et aura l'impression d'avoir défendu la dignité ouvrière ». Dans notre entreprise, nous sommes obligés de nous battre contre la CFDT et contre la CGT d'autres Fédérations et d'autres Entreprises. Je juge cela inacceptable. Je ne suis pas entré à la CGT pour cela. Il est vraiment gênant de devoir user ainsi nos forces.

Nous avons subi un PSE de moins de 400 salariés. Dans la dynamique de la Construction, nous montons une coordination pour regrouper tous les partenaires du logement social avec des représentants des locataires, des résidents, des salariés de l'ADOMA et de SNI, des copains de la CGT des FJT et il nous manque des représentants des constructeurs des logements. Actuellement, de l'argent fuit dans des dividendes du groupe SNI ou des intérêts bancaires à 5,6 % pour environ 140 M€ par an en moyenne pour les dix prochaines années, au lieu d'aller dans des logements, donc du travail et des chantiers. J'ai entendu que la Fédération prépare une journée sur le logement. Ces acteurs doivent y être présents pour y combattre les fuites d'argent et une mauvaise utilisation du capital.

### Christian LIVION

Nous avons effectivement beaucoup de mal à rassembler pour le 5 février. Nous sommes une vingtaine pour Drôme-Ardèche. Je suis parvenu à motiver des collègues de mon entreprise qui sont rarement sortis jusqu'à présent. Nous contribuons à ce travail.

J'ai rencontré les salariés de l'entreprise CREAL qui fait partie du Bois et de l'Ameublement. Le Groupe FRANCI-FLEX, que des financiers dirigent, l'a rachetée en 2013 et ferme cette entreprise qui était son concurrent direct.

Ne nous étonnons pas de voir fermer les entreprises aujourd'hui. Ces salariés sont venus nous trouver de la part de l'Union Locale de Bourg-lès-Valence dont ils dépendaient. Ils ont fait grève le 23 décembre pour monter >>>



33



34



26

leur mécontentement et leur lutte contre la fermeture de l'entreprise, sachant qu'ils ne sont pas licenciés mais mutés à Toulouse, Nice ou dans l'Isère. Nous étions présents ce jour-là mais je reste frustré de l'absence de l'Union Départementale et de l'Union Locale. Il est difficile de travailler en interprofessionnel. Nous avons effectivement des différends avec l'UD, dont une secrétaire nous qualifie de pousseurs de brouette.

Ils ont organisé une autre manifestation le 7 janvier au Novotel de Montpellier à la rencontre de cet actionnaire. Si nous avons pu interpeller cette haute direction, nous sommes néanmoins restés sur notre faim car nous nous avons été reçus sur le trottoir, comme des chiens, sans effort pour nous accueillir dans une salle de l'hôtel. Leur PDG a entendu ce que demandaient les salariés. Je reste étonné que ni l'UC ni l'UD de Montpellier n'aient répondu. Ils avaient une CE mais ils auraient sans doute pu envoyer quelqu'un. 22 salariés seront sur le carreau à la fin mars.

Cette entreprise de notre région a un savoir-faire. Pour éliminer CREAL, FRANCIAFLEX a commencé à débarrasser le matériel et les machines. Voici ce que sont des actionnaires. Mais nous ne comprenons pas. Est-ce ceci l'interprofessionnel aujourd'hui ? Nous aiderons ces salariés jusqu'au bout, même si les autres ne nous suivent pas.

### Gilles LETORT 26

Je vous propose de prendre de la hauteur sur une situation sociale et politique à ne pas sous-estimer. Peu de questions reviennent sur l'activité des entreprises, un élément déterminant à prendre en compte, et la réalité de l'emploi, d'autant que nous n'avons plus pléthore de militants. Nous avons des difficultés à trouver des jeunes militants, les patrons n'embauchant pas, et donc pour renouveler les cadres. Gardons en tête ces faits qui expliquent en partie nos difficultés.

La question de la vie syndicale et des IRP est revenue plusieurs fois. Les IRP sont trop souvent considérées comme ayant un rôle néfaste mais ce n'est pas forcément le cas. Le poids des Organisations Syndicales sera souvent déterminé par les élections professionnelles. Nous avons une question syndicale à prendre en compte, d'autant que les IRP, même si elles ne sont pas dans nos résolutions de Congrès, font partie intégrante du statut des salariés de la Construction et donc de notre patrimoine et de notre réflexion lors du Congrès. La question posée est celle de l'articulation entre l'activité syndicale et des IRP au ser-

vice du syndicat et non l'inverse. Nous devons trouver le point d'équilibre.

Comme le dit Joël ELLEN, nous devons aller au-delà et d'abord fédérer en interne. Nous pouvons considérer que nous devons agir comme un seul homme mais la situation politique et sociale pèse aussi en interne sur notre capacité à nous fédérer pour tenir nos objectifs. Plutôt que nous envoyer des noms d'oiseaux, travaillons à essayer de construire une Fédération unie, homogène - *malgré les limites de ce terme* - et convaincue d'aller ensemble dans la bonne direction. Cela suppose de s'écouter et d'éviter de se diviser. Je suis bien placé pour le savoir. Cette situation est en tout cas forcément un frein à la mobilisation que nous ne devons pas sous-estimer.

La lutte des classes est souvent évoquée. Je défends la question de l'indépendance du syndicat, avec un syndicat au service des travailleurs qui démontre son utilité et l'utilité de la lutte pour les salaires, contre la sous-traitance et pour l'emploi. Les travailleurs détachés sont seulement un élément de la sous-traitance qui dure dans la Construction et les Industries Électriques depuis des années. Nous avons accepté que les chemins de câbles soient posés par des Polonais. Nous avons accepté que les ferrallages soient sous-traités et l'idée que nous ont imposée les patrons que tel n'était pas notre cœur de métier. Ces batailles non menées conduisent aujourd'hui à la sous-traitance, qui, pour des raisons de compétitivité, fait appel à des travailleurs payés encore moins cher.

Dans le cadre de la formation syndicale, nous faisons le pari de revenir à nos sources et au sens de nos combats. Nous proposons une journée de formation sur les enjeux sociaux dans les entreprises qui s'inspire de la démarche de la CGT : **mieux connaître l'histoire pour mieux préparer les combats de demain**. Nous nous basons sur un film que vous connaissez sans doute, « *Les Jours heureux* », qui pose l'enjeu interclassiste de la fin de la guerre. « *Je suis Charlie* » n'est pas seul dans l'histoire. A la fin de la guerre, il a été nécessaire à la CFDT, la CGT, la CFTC et aux autres de se mettre d'accord pour construire le modèle social sur lequel ont reposé les trente glorieuses, jusqu'à aujourd'hui. Nous devons nous réapproprier cette histoire. Le dilemme entre résister ou accompagner nous a trop souvent fait perdre le sens de l'histoire et ce que nous avons gagné au fil de nos combats et nous avons du mal à rebondir sur les enjeux sociaux.

Au Congrès, nous avons décidé des initiatives sur le détachement en travaillant sur les pays d'origine et les pays de destination. Nous ne pouvons pas en donner les contours

au mois de juin, n'en étant qu'au tout premier. La Fédération porte pour la première fois un projet européen et touche pour la première fois un financement européen en vue d'une action vis-à-vis des travailleurs détachés.

Nous avons sans doute beaucoup de chemin à parcourir. Il vise à fédérer de nombreuses organisations, y compris celles avec lesquelles nous n'avons aucun contact, comme la CGTP portugaise qui n'est pas affiliée à la CGT internationale, ce qui n'empêche pas le travail. Plus nous nous fédérerons, plus nous permettrons à d'autres organisations syndicales de travailler avec nous. Soyons capables de nous donner ce cadre unitaire et commun pour avancer. Ce projet est celui de la Fédération SCBA mais aussi des USC.

Nous avons construit depuis trois ans un réseau de collègues, à Strasbourg, qui, sans devenir des spécialistes, connaissent le détachement et ont fait le choix de suivre une formation pour distinguer le vrai et le faux détachement et avoir des bases pour agir. Ils ont ainsi pris une longueur d'avance et nous devons continuer dans cette voie. Ce projet intégrera, je l'espère, une grande partie voire la majorité des collègues qui essaient dans les USCBA d'encadrer une activité vis-à-vis des travailleurs détachés.

### Nous devons donc nous rassembler et aller de l'avant.

Le 5 février s'inscrit dans cette démarche. Nous n'avons pas décidé d'aller sur mars ou sur la lune. Nous avons décidé ensemble dans cette campagne de lier la question des travailleurs détachés et de la pénibilité, de les rythmer et de prendre des initiatives en ce sens.

En interne, notre Fédération et nos syndicats ont des questions à traiter. Je pense que nous pourrions en Île-de-France créer une structure de veille pour travailler sur ces questions et trouver d'autres initiatives-relais.

Je pense que le 5 février, qui nous permet de sortir des chambres patronales pour aller sur des grands chantiers, est une bonne idée, même si ce sera lourd et difficile. Certains militants sont usés mais d'autres sont en pleine forme et nous devons aller de l'avant.

Les enjeux en Europe et à l'international restent importants. Le monde bouge et la situation politique et syndicale est très compliquée mais nous avons des possibilités d'agir, de peser et de trouver d'autres solidarités sur ce sujet.

**Nous devons construire une telle CGT ouverte, à l'écoute du monde et capable de se réunir pour aller de l'avant.**



35



36



## Philippe CHRISTMANN

Deux courriers de préparation de ce CNF ont été envoyés avec l'ordre du jour et les thématiques : la mise en œuvre des décisions du Congrès et la journée du 5 février. J'entends depuis ce matin que préparer le 5 février est compliqué dans nos entreprises. Je réponds à la question que posait ce matin **Olivier LAMBERT-DEGRANGES**.

Sont présents :

- > 43 membres sur 48 de la Commission Exécutive Fédérale et de la Commission Financière de Contrôle ont répondu présent, 4 sont excusés et un n'a pas répondu ;

- > 23 Secrétaires Généraux sur 46 sont présents, 3 se sont excusés et 17 n'ont pas répondu malgré les relances par mail, téléphone ou contact divers ;

- > 40 DSC sur 115 sont présents, 5 sont excusés et 70 n'ont pas répondu.

Ne nous étonnons pas de nos difficultés à mobiliser pour le 5 février. Je remercie les présents de l'être mais nous avons des messages à faire passer. J'ai tous les noms.

## Olivier LAMBERT-DEGRANGES <sup>27</sup>

Merci d'avoir répondu à ma question. Un camarade disait que certains élus et mandatés ne portent pas nos valeurs. Mais je lis dans les documents d'orientation « ligne syndicale » adoptés au Congrès, pages 371 et 372, « **les élus et mandatés sont avant tout des syndiqués en responsabilité. En tant qu'adhérents de la CGT, ils s'engagent à porter les valeurs de la CGT et les revendications construites avec les salariés** ».

Je suis inquiet que les actions menées par la Fédération de la Construction depuis le début de l'année n'aient pas été relayées dans le journal de la Confédération. Si elle ne nous appuie pas, nous aurons du mal à faire comprendre aux salariés ce que nous faisons.

J'ai du mal à entendre évoquer la conjoncture. Ce sont des discours de patron. Ce que nous avons comme acquis, nous le devons aux camarades de la CGT qui se sont battus sans heures et sans moyens. Posons-nous donc les bonnes questions. Notre propre discours - *et je m'y inclue* - est-il à la hauteur de nos attentes ? Nous devons tenir les bons discours dans nos efforts de syndicalisation et à nos syndiqués, grâce à la formation, entre autres. Nous ne sommes pas seuls mais nous avons des UL, des UD et une Fédération. Nous n'y arriverons pas sans tout utiliser.

27

## Michel ROQUES <sup>2</sup>

L'intervention du camarade de Bordeaux m'interpelle. Comment accepter ce qui s'est passé lors de cette journée de lutte qui a permis de faire reculer la direction de cette entreprise ?

Comment le syndicat GTM peut-il se comporter de la sorte, reprocher l'action et actionner un tel mécanisme contre les camarades qui l'ont organisée ? Car il ne s'agit pas seulement d'un coup de colère.

Je trouve cela lamentable. Le CNF doit avoir une position sur ces agissements qui ne font pas partie des valeurs de la CGT. Nous devons leur rappeler nos règles de vie. Imaginons l'énergie qui se perd alors que nos salariés et nos élus sont victimes de répression syndicale.

Deux d'entre nous, dans la salle, sont sous le coup de mesures disciplinaires. Nous devons régler rapidement ces problèmes et nous recentrer sur la défense des salariés et des élus.

## Un Intervenant

Tout a été dit sur l'affaire qui concerne notre Secrétaire Général. Le mal a été fait et nous n'avons pas besoin de cela. Nous devons avancer et faire confiance à nos instances pour rétablir rapidement la situation sans oublier notre motivation, la nécessité de la lutte pour la défense de nos acquis. Rien ne doit nous empêcher de nous mobiliser pour ne pas laisser aux générations futures un droit du travail démantelé et vidé de son contenu.

Le 5 février est une date importante qui montrera peut-être la route à suivre pour voir, dans un futur proche, je l'espère, plus de mobilisation contre ce qui s'annonce : la loi MACRON et le dialogue social, car ils prévoient de détruire les leviers à notre disposition (*information, consultation ...*) pour lutter efficacement. Le patronat et le gouvernement actuel se sont donné l'objectif d'affaiblir la représentation des salariés. Le ver est dans le fruit.

Certains se demandent si le 5 février sera une réussite. Ce le sera et montrera aux salariés que la CGT existe toujours et est un syndicat de lutte et non d'accompagnement. Les problèmes que nous rencontrons au niveau confédéral ne représentent pas les valeurs que nous portons.

**Nous devons nous unir et nous mettre en formation de bataille pour gagner. Nous sommes sûrs de perdre toutes les batailles que nous ne mènerons pas.**

## Philippe CHRISTMANN

L'action du 12 novembre, « nous sommes tous des EIFFAGE », contre les 42 heures payées 35 a effectivement été victorieuse puisque le projet est abandonné et le travail garanti jusqu'en 2017.

Je suis convaincu que la lutte a permis de gagner dans nos réunions avec le patron, même si tout le monde n'est pas d'accord avec moi.

J'ai conduit cette action pour la Fédération. 400 salariés volontaires et motivés étaient dans la lutte, de COLAS et BOUYGUES. Je ne m'attendais pas à un engouement si fort que nous nous sommes rendus sur d'autres chantiers que celui d'EIFFAGE. Nous sommes allés jusqu'à la direction d'EIFFAGE et nous nous sommes promis de nous informer des suites de l'action.

Notre venue sur le chantier de VINCI n'a donc pas plu au délégué syndical. **Serge PLECHOT**, Secrétaire Général, **Yves GAUBY**, en charge des Grands Chantiers, et moi-même sommes allés nous expliquer avec le syndicat. Nous ne nous attendions pas à être accueillis par autant de monde. Bien qu'ils essaient de nous faire croire qu'il s'agissait de syndiqués, je suis persuadé qu'il s'agit d'un coup monté avec la direction. Les 45 ou 50 personnes présentes n'ont pas fait circuler la feuille de présence que j'avais proposée. Nous avons été encerclés, à l'image de ce que nous faisons parfois dans les entreprises.

Je n'accepte pas ces procédés entre camarades et militants. La menace était pesante. Des camarades, notamment **Dominique et Philippe GABORIEAU**, ont été bousculés et insultés. Nous ne pouvons pas l'accepter au sein de la CGT.

Je n'ai pas de solution toute faite mais j'estime que le CNF doit s'exprimer sur ce qui s'est passé. Nous pourrions adresser une lettre ouverte au syndicat.

Si notre Fédération l'accepte, chacun pourra faire ce qu'il veut. Il m'a été demandé de m'excuser d'être allé sur le chantier. J'ai répondu que je ne le ferai pas même sous la torture et que j'agirai de même si c'était à refaire. Yves a été traité de « *facho* ». Il s'agissait d'un coup monté. Le déplacement de fédéraux a un coût financier, avec plus de 1 000 € de déplacements, et nous nous sommes fait insulter. Ce n'est pas tolérable au sein de la CGT.

Sans négliger l'action du 5 février ni les orientations du Congrès, je souhaiterais votre avis sur cette situation.



37



38



28

### Frédéric MAU <sup>28</sup>

J'ai été désigné Délégué Régional Breton sans être candidat, sur décision unilatérale et je suis un cumulard dans toute sa splendeur, ce qui pose problème. J'ai entendu les remarques sur les « petits » et « grands » délégués qui renvoient à des problèmes réels d'épaisseur de notre corps militant. N'étant pas candidat, je n'aurais pas dû être reconduit dans mon mandat régional sur décision unilatérale d'une Conférence. Nous devons nous interroger sur nos difficultés à trouver des candidats pour les mandats de région ou d'US mais nous en avons pléthore pour les Comités de Groupe, où on travaille peu, on est bien nourri et bien logé. Nous avons une réelle difficulté de politique de responsables CGT et ne sommes pas attractifs. Nous prenons les coups et la répression patronale et gouvernementale. A la différence d'un CAHUZAC qui pille et ne risque rien, un syndiqué qui pose un autocollant sur une plaque de député encourt du pénal.

Au sujet de l'affaire LEPAON, je rejoins ce qui a été dit mais signale que l'analyse du patronat (FNB, FNTP) est que nous, les « gardiens du temple » intègres, basculons à notre tour dans le « tous pourris ». Je suis assez d'accord mais cela dépasse notre champ syndical.

L'action du 5 février est l'application des décisions de notre Congrès de Clermont-Ferrand : privilégier l'action au détriment de la réunionite aiguë. Si nous, CEF, instance dirigeante, ne le faisons pas, vous auriez lieu de nous le reprocher, ce qui n'empêche pas que ce sera dur.

Nous nous battons partout. Info Lutte a des répercussions incroyables : j'ai des informations tous les jours dans ma boîte mail. Nous ne sommes pas morts. Mais la peur de la répression et du chômage nous bloque. A nous, par notre qualité syndicale, d'inverser les choses. Cela n'a jamais été facile, pas même dans les trente glorieuses, et ce ne l'est toujours pas. A cette époque, le travailleur du Bâtiment passait en quittant son travail d'une misère à l'autre et nous avons 1 000 morts par an. Nous avons l'audace de nous ériger contre les puissants, ce qui les fâche, et nous devons continuer à le faire.

Les DSC et les DS sont nos chevilles ouvrières. La réunion des Délégués Centraux de décembre a réuni 60 camarades. Le compte rendu de leurs activités montre qu'ils sont partout, de l'interpro aux patrons. Je pense qu'il s'agit plus d'un problème de culture que de volonté dans le lien entre les DSC et la Fédération et je suis optimiste. Cette réunion était la première depuis au moins 2003. Les démarrages prennent un peu de temps mais je suis persuadé que nous y arriverons.

La question des risques psychosociaux est très intéressante. Le levier de la Santé au Travail est puissant et sous-estimé. En Bretagne, à notre grande surprise, nous mobilisons plus sur la Santé au Travail que sur les salaires, et ce n'est pas parce que nous sommes trop payés. Les Assemblées Générales montrent que nous effectuons un travail de bagnard mal payé et qui nous fera mourir jeunes. Les nouvelles générations portent une lame de fond sur ce sujet. Ne baissons pas les bras.

Ayant travaillé 15 ans en Outremer, j'estime le constat sur la migration juste. Nous assistons à la réémergence du marché triangulaire, en changeant de continent, avec un statut d'esclave. Lors d'une visite du chantier VINCI de tramway à Genève, j'ai constaté que les lois du travail suisses, sans garantie pour le salarié, sont appliquées pour le licenciement mais le niveau de salaire est français, loin des 4 500 € mensuels qui compensent la précarité du travailleur suisse, sans compter les filières mafieuses des Balkans auxquelles il est fait appel, avec des pressions sur les familles de ceux qui osent protester. Nous n'avons que les témoignages des intéressés, ce qui complique l'action en justice, mais le sujet est grave et assez sale.

Au sujet de GTM, ma position est l'exclusion pour trahison et collaboration avec l'ennemi. On n'attend pas le Secrétaire Général qui vient apaiser les choses à 50 avec des marteaux en main.

Les luttes fonctionnent, malgré les turpitudes de l'affaire LEPAON. Nos quelques adhérents de COLAS en Bretagne ont gagné les élections dans le Finistère. En Ile-et-Vilaine, où nous étions inexistantes, tout le syndicat CFTC, avec 60 adhérents, bascule à la CGT. Nous avons du résultat et des gens viennent nous voir. Certaines choses avancent.

**Enfin, je suis très fier d'être dans cette Fédération et honoré d'être des vôtres.**

### Marie CREPIN <sup>29</sup>

Vous parlez des DSC mais les TPE n'ont ni DSC ni DS et parfois pas d'élus, qui n'ont pas le pouvoir fédérateur que peut apporter un DSC. Ils sont confrontés à une pression de plus en plus importante. Je partage le point de vue exprimé sur la pénibilité des conditions de travail, qui dépasse la pénibilité physique. Tous les jours, les patrons essaient de les rogner. Je vous engage à ne pas abandonner et à ne pas oublier les TPE dont la part est importante dans le Bâtiment.

Co-animatrice d'un stage de niveau 1 la semaine dernière, j'ai eu la chance de recevoir la dernière mouture du tract du

5 février et nous nous en sommes servis pour faire retrouver aux stagiaires des éléments revendicatifs du classeur. Aucun d'entre eux n'était de la Fédération de la Construction mais ils étaient enchantés à l'idée de venir manifester avec nous le 5 février. Nous avons cependant dû parler de **Thierry LEPAON** et une partie du stage a été occultée par les événements. Les stagiaires ont été surpris de découvrir ce tract. Ils n'avaient reçu aucune information de leur UL ni de leur propre Fédération. Nous avons du travail au niveau de la Confédération. A notre petit niveau, nous retransmettons l'information comme nous le pouvons mais nous ne savons pas toujours ce que font les autres.

Les évolutions législatives entreprennent de faire disparaître les seuils et je suis inquiète de la disparition pour les structures de petite taille de l'obligation de publier leurs comptes. Les conseillers des salariés s'en servent pour s'assurer de la santé financière de l'entreprise et vérifier l'absence de plan de licenciement économique déguisé. Si les sociétés ne sont plus obligées de publier leurs comptes, nous ne pourrions plus rien prouver.

Pour le 5 février, nous donnons des coups de téléphone et essayons de ramener le plus de monde possible. Parmi les retours, une dame, pourtant mariée à un travailleur en journée, non posté, me disait ne pas pouvoir laisser ses enfants. Je regrette que cet homme n'ait pas pris l'initiative de prendre pour une fois ses enfants en charge et j'incite les hommes à soutenir leur femme quand elles ont le courage de se syndiquer.



29



39



40



30

### Bruno CORNET <sup>30</sup>

Il y a de l'argent plus que nécessaire. La fortune des 80 premières fortunes mondiales augmente autant que le nombre de pauvres. Tout augmente, sauf les salaires. La nuit dans un palace parisien coûte jusqu'à 45 000 € mais ils en créent où la nuit coûtera jusqu'à 100 000 €. Le problème est la répartition de la richesse. Les 100 familles les plus riches de France détiennent plus de 250 Md€. J'ai été désigné ce matin pour rencontrer les élus du CE et les motiver pour le 5 février.

Notre directeur a affiché les résultats de notre filiale SPIE Nucléaire : 20 M€ de bénéfice net avec, pour la politique salariale, 1 % d'augmentation individuelle, soit presque rien. Tout pour eux, rien pour nous. Le groupe SPIE enregistre plus de 200 M€ de bénéfice. Notre PDG gagne 6 500 € par jour et nous n'avons rien. Je peux tout entendre mais que nous faut-il pour nous mobiliser ? La mémorable mobilisation contre le terrorisme est légitime mais ne pouvons-nous pas nous mobiliser pour un peu plus d'égalité dans la répartition de la richesse ?

Le 5 février sera cette journée. Des appels à manifester contre la loi MACRON parcourent la CGT. Les militants que nous sommes, convaincus de la nécessité de faire bouger les choses, doivent y participer. Le BTP a perdu 30 000 emplois en 2014 et 118 800 entre 2008 et 2013. La perte de 30 000 emplois est annoncée pour 2015.

Selon les chiffres ministériels, 170 000 travailleurs détachés étaient en France en 2013, dont 70 000 pour le seul BTP, soit une perte de 71 M€ par an pour le régime Ouvriers et ETAM et 15 M€ pour le régime Encadrement. Ramener ces chiffres aux exonérations de cotisations dont peuvent bénéficier les patrons (220 Md€ par an) est scandaleux. Qu'attendons-nous pour mettre le feu au pays ? 80 Md€ d'évasion fiscale nous quittent tous les ans pour les Bahamas, le Luxembourg, la Suisse et autres paradis fiscaux. ... Plus ils en ont, plus ils en veulent et nous devons nous serrer la ceinture et faire des sacrifices parce que c'est la crise, en tout cas pour nous. Nous devons essayer de nous mobiliser.

Le 5 février est un début et non une fin en soi. Mais si vous attendez pour vous mobiliser que nous organisions une manifestation à 10 heures du matin en bas de chez vous, vous attendrez longtemps.

**Faisons un peu de sacrifices, allons sur les chantiers le 5 février, dénonçons les pratiques illégales que met en œuvre le Patronat pour dégager plus de profits et nous avancerons tous ensemble !!!**

### Philippe LOIRAUD <sup>31</sup>

Je voudrais rappeler les valeurs de solidarité et de fraternité au sein de notre organisation syndicale. Nous ne pouvons pas admettre que des comptes se règlent avec des marteaux entre militants. Les militants qui font ce qu'ils peuvent ne doivent pas être traumatisés. Notre organisation syndicale ne doit pas accepter ces choses et les repousser. **Maintenons cette exigence : nous sommes des camarades solidaires les uns des autres.**

Marié à une Portugaise, je vais de temps en temps au Portugal et je vois ce qui s'y passe, notamment dans certaines régions où le manque de travail est catastrophique. Des salariés viennent travailler chez nous, sur nos chantiers, pour 500 €, voire moins. Ils acceptent faute d'autres possibilités pour gagner un peu d'argent. Si nous ne faisons rien à ce sujet, nous serons les futurs travailleurs détachés à 3 € de l'heure. Les employeurs n'augmentent pas les salaires. Ils veulent nous ramener à des situations de précarité extrême et nous devons leur faire barrage.

Le camarade en charge de l'international faisait état d'un financement européen pour aider les organisations syndicales dans leurs revendications à ce sujet. Mais pourquoi sommes-nous la seule Fédération à agir le 5 février sur le Terminal Méthanier et ITER ? Notre département, au milieu de la France, est aussi loin d'ITER que du Terminal Méthanier et nous partirons pour ITER le 4 février au soir.

Vous évoquiez la situation des Délégués Syndicaux mais certains élus refusent aussi de venir parce que la manifestation est trop loin. Au sein des USCBA, tirons-nous les oreilles de ceux qui ne veulent pas venir ?

Enfin, au sujet de **Thierry LEPAON**, les camarades de l'USCBA n'ont pas compris pourquoi les révélations ont eu lieu dans les médias. Pourquoi n'avons-nous pas lavé notre linge sale en famille ?

### Philippe CHRISTMANN

Je partage l'idée de tirer les oreilles de ceux qui ne veulent pas agir et cette idée est certainement partagée par la salle.

### Yves GAUBY

Je ne voulais pas intervenir sur GTM ce matin mais ce qui est arrivé lundi dernier est grave pour notre organisation. A la Bourse du Travail de Bordeaux, un comité d'accueil de 50 personnes, pas nécessairement des syndiqués, nous attendait.



31

Le délégué syndical a refusé de nous serrer la main et de nous dire combien de participants étaient présents et l'atmosphère était électrique. D'abord assis entre **Philippe CHRISTMANN** et **Serge PLECHOT**, je me suis ensuite déplacé de l'autre côté. Ils tapaient sur les murs, venaient d'agresser notre camarade, poussaient **Philippe GABORIEAU** dans le bureau, à l'image de nos pratiques quand nous rencontrons les patrons. Mais nous étions entre camarades. **Serge PLECHOT** n'a pas pu prendre la parole plus de 20 secondes et lire l'intervention qu'il avait préparée. **Antonio GONCALVES** demandait des comptes au Secrétaire Général et insultait les camarades présents. Nous ne pouvions pas dire un mot. **ATMANE** nous a dit avoir enregistré le collectif du mois de décembre et enregistré la réunion où nous étions. Petit à petit, ils venaient derrière nous, ce qui nous poussait à nous retourner. **Je n'accepte pas cela et je suis d'accord avec Frédéric MAU** : nous devons prendre une décision et ne pouvons pas accepter ces agissements. J'ai été traité de fasciste, entre autres insultes. A la fin de la réunion, j'en suis arrivé pour calmer les esprits à proposer de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de VINCI de jeudi la candidature d'**Antonio GONCALVES** au Comité Européen d'Entreprise, bien qu'il ne veuille pas vraiment en faire partie, disant avoir eu affaire à un vrai Tribunal d'Instance CGT lors du dernier collectif. Je trouve cela un peu curieux. Le lendemain, il m'écrivait ne pas venir au collectif parce qu'il était au Comité d'Entreprise. Je juge cet accueil lamentable et inacceptable et j'en appelle à une décision collective. Tout cela parce que nous avons mené une action ... Il dit ne pas avoir été informé, ce qui est faux.



41



42



32

### Omar REHIOUI <sup>32</sup>

Je suis d'accord avec la proposition d'exclusion.

Le 5 février est compliqué mais rien n'est facile. Je ne comprends pas que des gros syndicats de 50 ou 60 personnes ne puissent envoyer que quelques salariés. Je les incite à faire leur travail. Il ne suffit pas de se faire élire et de venir pleurer quand ils ont des soucis. N'est-il pas possible de remplir un car de 50 personnes sur toute une région ? D'autres Fédérations devraient se joindre à nous. Avec ce qui nous arrive, nous avons besoin de nous relever. Cela nous rendra plus forts. La CGT s'est toujours relevée et sera toujours numéro 1.

Je reviens sur les combats de CREAL. Nous avons un gros souci. Nous avons rencontré le Maire, qui a contacté la direction mais ne peut rien faire. Ils ont acheté leur concurrent pour rester seuls sur le secteur. Leur sort est scellé. Une manifestation était prévue le 7 janvier à Montpellier et je déplore que les copains du Sud ne les aient pas aidés malgré le CEF. Une action est prévue en février sur Nice et j'espère que les copains pourront y participer.



33

### Pascal MAESTRACCI <sup>33</sup>

Je suis en procédure de licenciement par EIFFAGE Energie suite à une action menée le 6 novembre en lien direct avec celle du 12 novembre à Bordeaux contre les accords de compétitivité.

Nous n'avons pas abordé le lien avec l'Interpro. L'USCBA 13 a fait le lien avec l'UD 13, qui sera partie prenante de notre action du 5 février. Le travail low cost se retrouve à la SNCM, dans la Métallurgie, partout. La problématique des travailleurs détachés commence à contrer la stratégie du patronat des Grands Groupes qui licencient des centaines de camarades pour favoriser le travail low cost et augmenter encore le profit. Nous devons désamorcer ces licenciements qui favorisent le travail low cost. Par contre, les moyens de l'Inspection du Travail qui devaient être mis en place ne sont pas visibles et aucune entreprise n'a à ma connaissance été sanctionnée sur ces dérives.

Pour la Confédération, nous nous retrouvons dans une sorte de fatalisme. Nous apprenons que tout est décidé, que le Congrès exceptionnel demandé par notre Fédération ne se fera pas, que les six camarades désignés par l'ancien Secrétaire Général décideront du futur Bureau Confédéral qui n'a pas été reconnu par les organes. Je ne me reconnais absolument pas dans ces agissements.

Au sujet de GTM Bordeaux, **ATMANE** fait partie de l'USCBA 13 et nous avons décidé de le rencontrer pour qu'il nous explique ses agissements.

### Philippe CHRISTMANN

Pouvons-nous dire que le CNF condamne la méthode utilisée par la section de GTM et les agissements d'**ATMANE** et de **Miloud HAKIMI** ? Je propose aussi de mandater la Commission Exécutive pour qu'elle travaille un courrier à leur envoyer.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### Dominique BESSON <sup>34</sup>

Je suis confronté à une telle situation pour la première fois dans toutes mes années de militantisme. Des camarades demandent leur exclusion de la CGT et je propose de vérifier les dispositions des statuts à ce sujet. Nous devons faire en sorte que la situation ne se renouvelle pas. Je crois que ce camarade a une antériorité chez VINCI. Le camarade **ATMANE** n'a selon moi plus de dialogue et se radicalise. Je vois pour la première fois une telle agression. Il ne m'a pas répondu pour le 5 février et je vais lui écrire ce soir pour l'interroger sur la participation des camarades de GTM à la manifestation. Il reste de la place dans les bus.

La manifestation du 5 février est une action fédérale et j'ai obéi à **Philippe GABORIEAU**. Tous les élus et mandatés doivent être présents. Nous sommes plus de 3 000 et tout le monde doit participer.

Le problème des travailleurs low cost me choque. Ce sont des êtres humains, quelle que soit leur nationalité, et nous devons combattre le racisme et la xénophobie à leur encontre. Les camarades évoquent la conjoncture mais j'ai adhéré en 1976 à la CGT et, malgré les conjonctures, nous avons mené les combats et nous sommes en train de perdre ce que nous avons alors gagné. Je préférerais moi aussi toucher mon salaire le 5 février mais je serai présent.

Aujourd'hui, les Grands Groupes mettent la pression et créent des activités partielles, notamment chez COLAS. La loi MACRON, que j'ai lue, est une remise en cause du Code du Travail. Je propose que nous menions une action devant les Préfectures ou les Chambres Patronales.

COLAS Sud-Ouest a licencié un camarade il y a deux ans et demi et nous venons de gagner le procès. COLAS a été condamné et l'appel n'est plus possible. Nous ferons passer l'information à la Fédération. L'Inspection du Travail avait refusé son licenciement. Le Ministre l'avait confirmé mais la Cour d'Appel a tranché et le camarade est réintégré.

Le camarade **Jorge MOURAO** a eu des problèmes le 6 novembre. Faisons passer l'information et aidons les camarades qui vont être licenciés.

### Serge LEVEZIEL

Les Fédérations qui travaillent sur les sites sont plus que conviées à participer à la journée du 5 février. J'invite les aquabonnistes qui se permettent d'aller à l'encontre de leur Direction Fédérale à venir s'expliquer et la CGT, qui n'exclut personne, à leur enlever leur mandat.



34



43



44



35

### Serge PLECHOT <sup>35</sup>

Je ferai une synthèse et non une conclusion, qui est une fin.

Je lis un petit mot reçu :

« 2015 sera l'année des 120 ans de la CGT, elle doit être aussi l'année de la reconstruction ».

J'ai apprécié le débat d'aujourd'hui. Il a permis d'échanger sur des problèmes communs. Le 5 février fait consensus au sein de la Fédération, ce dont nous n'étions pas sûrs.

La thématique de la journée porte effectivement sur deux points : les salariés détachés et la pénibilité.

Mais notre mot d'ordre « **emploi, salaires, retraite, protection sociale** » est sous-jacent. Nous devons nous rapprocher des salariés, recréer le lien, parler du respect de l'humain. Le 5 février connaîtra des suites. L'action se déroule à Dunkerque ou Cadarache mais ceux qui ne se déplacent pas pourront aussi mener l'action en local.

Bien entendu, nous nous associerons à tous les appels à combattre la loi MACRON. L'information est sortie trop tard pour que nous puissions participer à l'action du 26 janvier. Nous devons être dans la rue, en Assemblée du Personnel ou devant les entreprises pour lutter et préserver à minima nos acquis. Nous devons communiquer et argumenter auprès des travailleurs. Nous défendons aussi nos droits au travers de nos actions contre l'utilisation abusive de ces salariés esclaves modernes. Mais nous ne sommes pas sur la thématique de l'extrême droite et nous défendons tous les travailleurs.

Nous devons travailler plus collectivement avec nos relais et nos DSC, notamment pour soutenir les élus dans les TPE et les PME.

L'appel a été lancé pour notre collectif UFICT et **Laurent TABBAGH** attend vos propositions de contact pour travailler pour 2017 et la mesure de la représentativité, dont découlera, entre autres, le financement du paritarisme.

J'ai retenu certaines idées :

- > un agenda Pénibilité pour 2016 afin que tous les salariés y prennent des notes. Les traces écrites font foi aux Prud'hommes, s'ils existent alors encore ;
- > retisser les liens avec les salariés en sortant des salons feutrés ;
- > l'application des statuts ;
- > la nécessité d'interpeller par courrier le syndicat GTM de Bordeaux en disant que le CNF condamne la procédure utilisée ;
- > être vigilants au respect des statuts au niveau confédéral ;
- > prendre mieux en compte les risques psychosociaux. Le responsable Pénibilité a édité une note sur le sujet pour la CE d'hier. Nous la mettrons sur le site. Nous avons aussi un PowerPoint sur le sujet ;

> nous ferons en soutien aux salariés de LAINE une intervention à la fédération FFB du Bâtiment pour leur proposer ces salariés compétents et disponibles.

Je vous remercie. Nous serons la prochaine fois plus nombreux et contents des victoires que nous aurons acquises.

### Philippe CHRISTMANN <sup>35</sup>

Je vous remercie de votre participation et de vos interventions. Je vous invite à venir vers moi pour récupérer les affiches et les bandeaux.

J'ai les noms des absents aujourd'hui.

**Nous pouvons gagner le 5 février, nous comptons sur vous !**



45



Présent dans toutes les régions françaises,  
Veolia contribue au développement  
et à l'attractivité des territoires  
en accompagnant les industries,  
les villes et leurs habitants  
dans l'usage optimisé de leurs ressources  
en eau, énergie  
et matières issues des déchets.

Découvrez comment sur  
[veolia.com](http://veolia.com)

Ressourcer le monde



# PRO BTP & nous

*Sans hésiter, notre complémentaire santé,  
c'est PRO BTP !*

*Eva, 29 ans  
chef de chantier*

*Hervé, 34 ans  
grutier*



**3 millions de personnes assurées  
par PRO BTP en complémentaire santé**

Salariés et retraités du BTP, ils sont de plus en plus nombreux à faire confiance à PRO BTP pour leur complémentaire santé : des garanties solides et solidaires, des services pour réduire le reste à charge et un tiers payant étendu.

[www.probtp.com](http://www.probtp.com)

**PRO BTP**  
GROUPE